Schola Europaea / Bureau du Secrétaire général
Unité Développement pédagogique

Réf. : **2019-11-D-11-fr-5**
Orig. : **EN**

Rapport statistique concernant le soutien éducatif et l'intégration des élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques dans les Ecoles européennes pour l'année 2018-2019

Approuvé en date du 7 mai 2020 par le Conseil supérieur via la Procédure écrite 2020/26

Table des matières

Table des matières **2**

Introduction **3**

1. Vue d'ensemble du soutien éducatif organisé dans les Ecoles européennes **4**

1.1 Nombres et pourcentages d'élèves bénéficiant des différentes formes de soutien éducatif 4

1.2 Répartition des différentes formes de soutien par école et par cycle 6

1.3 Répartition des différentes formes de soutien par section linguistique 7

1.4 Répartition du soutien général, modéré et intensif B par matière 8

2. Soutien intensif A **10**

2.1 Evolution du nombre d'élèves bénéficiant du SIA 10

2.2 Elèves bénéficiant du SIA par école et par cycle 11

2.3 Ventilation des élèves bénéficiant du SIA par section linguistique / Pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA par rapport à la population scolaire totale de la section 13

2.4 Pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA par année 14

2.5 Diagnostic des élèves bénéficiant du soutien intensif A 15

2.6 Soutien intensif A par matière 18

2.7 Elèves présentant des besoins éducatifs spécifiques dont l'admission a été refusée 20

2.8 Bénéfices du soutien éducatif 20

2.9 Conventions de soutien intensif A résiliées 21

2.10 Personnel employé dans le domaine du soutien intensif A 22

2.11 Conventions tripartites 23

2.12 Temps consacré au soutien intensif A 24

3. Moyens nécessaires au soutien éducatif **29**

3.1 Les enseignants qui apportent toutes les formes de soutien 29

3.2 Assistants 30

3.3 Les coordinateurs du soutien éducatif 30

4. Résultats des candidats au Baccalauréat européen bénéficiant de dispositions particulières **32**

5. Budget affecté au soutien éducatif **33**

5.1 Budget affecté au soutien éducatif pour l'année scolaire 2018-2019 en fonction des différentes formes de soutien et coût par élève 33

5.2 Le budget du soutien éducatif consacré à la coordination 37

6. Constatations effectuées **38**

7. Décision du Conseil supérieur **40**

Introduction

La mise en œuvre de la Politique en matière de soutien éducatif fait l'objet d'un rapport annuel. Le présent rapport couvre l'année scolaire 2018-2019.

Le contenu du rapport est resté sensiblement le même de 2014 à 2018. Le rapport suivait l'évolution des principaux thèmes, et la structure et le format des tableaux et graphiques restaient les mêmes. Afin de dresser un tableau plus complet du soutien éducatif dispensé dans les Ecoles européennes (EE), certaines questions ont été légèrement modifiées et des données supplémentaires ont été demandées, tout en maintenant la comparabilité des rapports portant sur les différentes années. La classification des diagnostics a été actualisée en accord avec les classifications utilisées sur la scène internationale en vue de décrire les diagnostics les plus courants qui ont des incidences sur l'apprentissage dans le contexte des Ecoles européennes.

Les données ont été recueillies au moyen d'une enquête en ligne menée grâce à un questionnaire électronique envoyé aux écoles le 26 septembre 2019. Les données sur le budget utilisé proviennent du Budget approuvé pour 2019 et de la Clôture des comptes 2018 des Ecoles européennes qui a été approuvée.

Les données des écoles sont arrêtées au 31 août 2019, soit au dernier jour de l'année scolaire 2018-2019. Les données recueillies par les écoles ont été compilées par le BSGEE et analysées par les inspecteurs chargés du soutien éducatif. Le groupe de travail Politique en matière de soutien éducatif a examiné l'analyse et le projet de rapport lors de sa réunion de janvier 2020.

Ce rapport sur le soutien éducatif contient des informations sur le soutien général, le soutien modéré, le soutien intensif A (SIA) et le soutien intensif B (SIB). Le suivi du soutien éducatif est assuré par école, cycle et forme de soutien. Trois années scolaires consécutives sont présentées dans le rapport concernant le soutien général, modéré et intensif B ; dans certains cas, lorsqu'il est nécessaire de faire apparaître l'évolution de la situation, cette évolution est présentée sur quatre années consécutives. La partie du rapport consacrée au SIA présente l'évolution sur quatre ans lorsque c'est nécessaire et que les données utiles sont disponibles.

La Politique actuelle prévoit qu'un soutien est organisé en fonction des besoins des élèves et peut prendre la forme soit d'un soutien individuel soit d'un soutien en groupe, pour une période brève ou longue. Tout élève peut bénéficier de plusieurs formes de soutien différentes en même temps. Lorsqu'on indique le nombre d'élèves bénéficiant d'une forme quelconque de soutien, chaque élève est compté comme un élève bénéficiant d'un soutien général, modéré, SIA ou SIB.

Le présent rapport statistique est toujours basé sur des données quantitatives et ne peut donner d'explications concernant les résultats obtenus. Tout comme dans l'enquête de l'année passée, les écoles ont eu la possibilité de fournir des informations qualitatives supplémentaires relatives à l'organisation du soutien éducatif. Ces informations qualitatives permettent de mieux comprendre certains résultats et constatations.

Enfin, les écoles devraient analyser les résultats globaux et les résultats de leur école et utiliser ces informations dans leur travail de développement interne et leur planification.

1. Vue d'ensemble du soutien éducatif organisé dans les Ecoles européennes

1.1 Nombres et pourcentages d'élèves bénéficiant des différentes formes de soutien éducatif

Au 31 août 2019, les Ecoles européennes comptaient un total de 27 262 élèves. C'est cet effectif qui est utilisé lorsque la population scolaire totale des EE est indiquée. Si un ou une élève bénéficie de plusieurs formes de soutien éducatif, il ou elle compte pour un élève dans chaque forme de soutien éducatif dont il ou elle bénéficie.

La forme la plus courante de soutien éducatif est le **soutien général** (SG), qui est organisé par toutes les écoles et pour tous les cycles. Le pourcentage d'élèves bénéficiant du soutien général est resté assez stable tout au long des trois années scolaires prises en compte, de 2016 à 2019.

- ✓ Aux EE d'Alicante, Bruxelles II, Francfort, Karlsruhe, Mol, Munich et Varèse, plus de 20 % des élèves ont bénéficié du soutien général.
- ✓ Luxembourg II recourt beaucoup moins souvent au soutien général, puisque moins de 10 % des élèves y bénéficient de cette forme de soutien.
- ✓ A l'EE de Mol, le pourcentage d'élèves bénéficiant du soutien général a fortement augmenté pour atteindre désormais plus de 45 % de la population scolaire totale de l'école. D'après les données disponibles, le nombre d'élèves qui bénéficient du soutien général à Mol varie d'une année à l'autre :

  2015-2016 : 29 % 2016-2017 : 42 % 2017-2018 : 28 % 2018-2019 : 46 %

Vient ensuite le **soutien modéré** (SM).

- ✓ Le soutien modéré est le plus utilisé à Mol et à Luxembourg I, où le pourcentage d'élèves bénéficiant du SM est supérieur à 25 %.
- ✓ Bruxelles III recourt moins au SM : 2 % des élèves y bénéficient de cette forme de soutien.

Le **soutien intensif B** (SIB) est une forme de soutien intensif utilisée pour aider les élèves qui n'ont pas de besoins éducatifs spécifiques, mais qui ne sont pas en mesure de suivre le programme standard.

- ✓ Le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIB est faible mais semble stable, avec 1 % des élèves des EE. Comme l'an dernier, cette forme de soutien n'est pas utilisée à l'EE de Luxembourg I. A l'EE de Bruxelles II, le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIB s'élève à 0,1 %.
- ✓ Ce sont les écoles de Bruxelles III et Munich qui recourent le plus souvent au SIB, avec environ 2 % de la population scolaire qui en bénéficient.

Le **soutien intensif A** (SIA) est utilisé dans toutes les écoles, et le pourcentage d'élèves qui en bénéficie augmente régulièrement ; il atteint aujourd'hui 4,6 % de la population des EE. Le nombre d'élèves qui bénéficient du SIA a augmenté de 9,7 % par rapport à l'année scolaire 2017-2018, alors que la population scolaire totale n'a augmenté que de 1 %.

- ✓ Le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA est nettement supérieur à la moyenne à Bruxelles II, Karlsruhe, Luxembourg I et Luxembourg II.
- ✓ Le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA est relativement faible à l'EE de Bruxelles IV.

Dans certaines écoles, on assiste à une modification significative de la part des différentes formes de soutien éducatif, par exemple :

- ✓ A l'EE de Bruxelles III, le pourcentage d'élèves bénéficiant du soutien général a doublé en un an, passant de 9 % à 18 %, tandis que le pourcentage d'élèves bénéficiant du soutien modéré y a diminué, passant de 12 % à seulement 2 %.
- ✓ A l'EE de Bruxelles II, la répartition entre le SG, le SM et le SIA a changé par rapport à l'année scolaire précédente.

Tableau 1 : Pourcentage d'élèves* inscrits à un cours de soutien éducatif (% d'élèves bénéficiant d'un soutien éducatif par rapport à l'effectif total de l'école au cours des années scolaires 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019)

	Général			Modéré			Intensif B			Intensif A		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Ali	21.0%	20.5%	24.0%↑	5.0%	4.6%	5.4%↑	1.0%	1.8%	1.1%↓	1.5%	1.7%	2.1%↑
Ber	24.0%	13.1%	12.2%↓	0.0%	2.2%	3.5%↑	0.0%	0.0%	0.4%↑	1.9%	2.2%	2.7%↑
B I	12.0%	11.1%	12.9%↑	3.0%	4.3%	3.1%↓	0.0%	0.5%	1.2%↑	3.8%	4.0%	4.9%↑
B II	17.0%	13.5%	20.1%↑	12.0%	7.2%	10.2%↑	0.0%	0.2%	0.1%↓	5.5%	6.8%	5.3%↓
B III	13.0%	9.6%	18.1%↑	9.0%	12.2%	2.2%↓	2.0%	3.2%	2.1%↓	4.9%	5.2%	4.6%↓
B IV	22.0%	18.9%	18.9%=	8.0%	9.8%	9.3%↓	2.0%	0.7%	1.8%↑	2.6%	2.0%	1.9%↓
Frf	12.0%	23.4%	26.5%↑	16.0%	17.3%	18.7%↑	1.0%	2.0%	1.4%↓	2.2%	2.9%	3.6%↑
Kar	26.0%	36.2%	25.7%↓	8.0%	9.8%	8.6%↓	1.0%	0.8%	1.0%↑	4.6%	4.9%	5.3%↑
Lux I	13.0%	19.1%	15.6%↓	23.0%	27.1%	25.1%↓	4.0%	0.0%	0.0%=	3.7%	4.5%	6.0%↑
Lux II	19.0%	11.9%	9.6%↓	12.0%	9.2%	6.6%↓	0.0%	0.3%	0.7%↑	5.7%	6.2%	7.9%↑
Mol	42.0%	28.3%	45.5%↑	33.0%	29.0%	26.8%↓	1.0%	0.9%	0.9%=	1.3%	2.8%	4.8%↑
Mun	22.0%	20.9%	27.1%↑	4.0%	3.6%	4.3%↑	2.0%	1.0%	2.3%↑	3.7%	3.5%	3.3%↓
Var	25.0%	25.8%	20.1%↓	2.0%	2.6%	9.1%↑	0.0%	0.5%	0.1%↓	3.1%	3.3%	3.3%=
Total	**18.0%**	**17.0%**	**18.9%↑**	**10.0%**	**10.8%**	**9.6%↓**	**1.0%**	**0.9%**	**1.1%↑**	**3.9%**	**4.2%**	**4.6%↑**

*Si un ou une élève bénéficie de plusieurs formes de soutien éducatif, il ou elle compte pour un élève dans chaque forme de soutien éducatif dont il ou elle bénéficie.

La proportion d'élèves SWALS et NON SWALS qui bénéficient du SIB varie d'une année à l'autre. Au cours de l'année scolaire 2018-2019, 83 % du SIB ont été organisés pour des élèves NON SWALS.

Tableau 2 : Pourcentage d'élèves SWALS bénéficiant du soutien intensif B depuis 2014

Année scolaire	SIB		
	Elèves SWALS	NON SWALS	TOTAL
2014-2015	44%	56%	100%
2015-2016	27%	73%	100%
2016-2017	55%	45%	100%
2017-2018	36%	64%	100%
2018-2019	17%	83%	100%

Depuis 2013, le nombre d'élèves qui bénéficient du soutien intensif A (SIA) est passé de 792 à 1254, ce qui équivaut à 4,6 % de la population scolaire totale des EE et qui représente une augmentation 58 % en six ans. Depuis 2016, année où 971 élèves bénéficiaient du SIA, on constate une augmentation de 29 % des cas.

Tableau 3 : Nombre absolu d'élèves qui bénéficient d'un soutien intensif A dans les Ecoles européennes et leur pourcentage par rapport à la population scolaire totale des Ecoles européennes

Novembre 2013	Novembre 2014	Août 2015	Août 2016	Août 2017	Août 2018	Août 2019
3.23%	3.37%	3.46%	3.80%	3.86%	4.24%	4.60%
N=792	N=841	N=860	N=971	N=1 017	N=1 143	N=1 254

1.2 Répartition des différentes formes de soutien par école et par cycle

Dans sept écoles, le **nombre d'élèves** qui bénéficient d'un soutien éducatif est réparti de manière équilibrée **entre les cycles**.

- ✓ A l'EE de Francfort, près de 70 % du soutien total sont apportés au cycle maternel et primaire. Nous avions déjà constaté cette différence entre les cycles toutes les années où toutes les formes de soutien étaient organisées (soit lors des quatre années scolaires précédentes).
- ✓ A l'EE de Bruxelles IV, 67 % du soutien total sont apportés aux cycles maternel et primaire.
- ✓ A Bruxelles I et Munich également, le soutien éducatif est apporté de manière nettement plus fréquente au cycle maternel et primaire qu'au cycle secondaire.
- ✓ A Bergen et à Mol, plus de 60 % des élèves bénéficiant d'un soutien éducatif sont inscrits en secondaire.

La répartition des **différentes formes** de soutien éducatif varie d'un cycle à l'autre au sein d'une même école. La comparaison des données des années scolaires 2017-2018 du précédent rapport statistique avec les données recueillies en 2018-2019 montre une certaine évolution dans plusieurs écoles.

- ✓ Deux écoles, Bruxelles III et Francfort, ont pratiquement abandonné l'organisation du soutien modéré en secondaire. A Karlsruhe, Luxembourg II, Munich et Varèse également, le soutien modéré apporté est très limité.
- ✓ A Bergen, au cycle M/P, le SM n'est pas organisé.
- ✓ A Luxembourg I, au cours de ces deux années, la part du SIB s'est élevée 0,0 % pour les deux cycles. A Bergen, Bruxelles II, Bruxelles IV et Varèse, le SIB n'est pas organisé en M/P. A Francfort et Luxembourg II, le SIB n'est pas organisé au cycle secondaire.
- ✓ A Francfort, Luxembourg II et Varèse, on constate une différence interne dans l'offre des différentes formes de soutien. Dans ces trois écoles, le soutien modéré prédomine au cycle M/P et le soutien général au cycle secondaire.

Graphique 1A : Proportion d'élèves bénéficiant des différentes formes de soutien, ventilée par école et par cycle (total par école = 100 %)

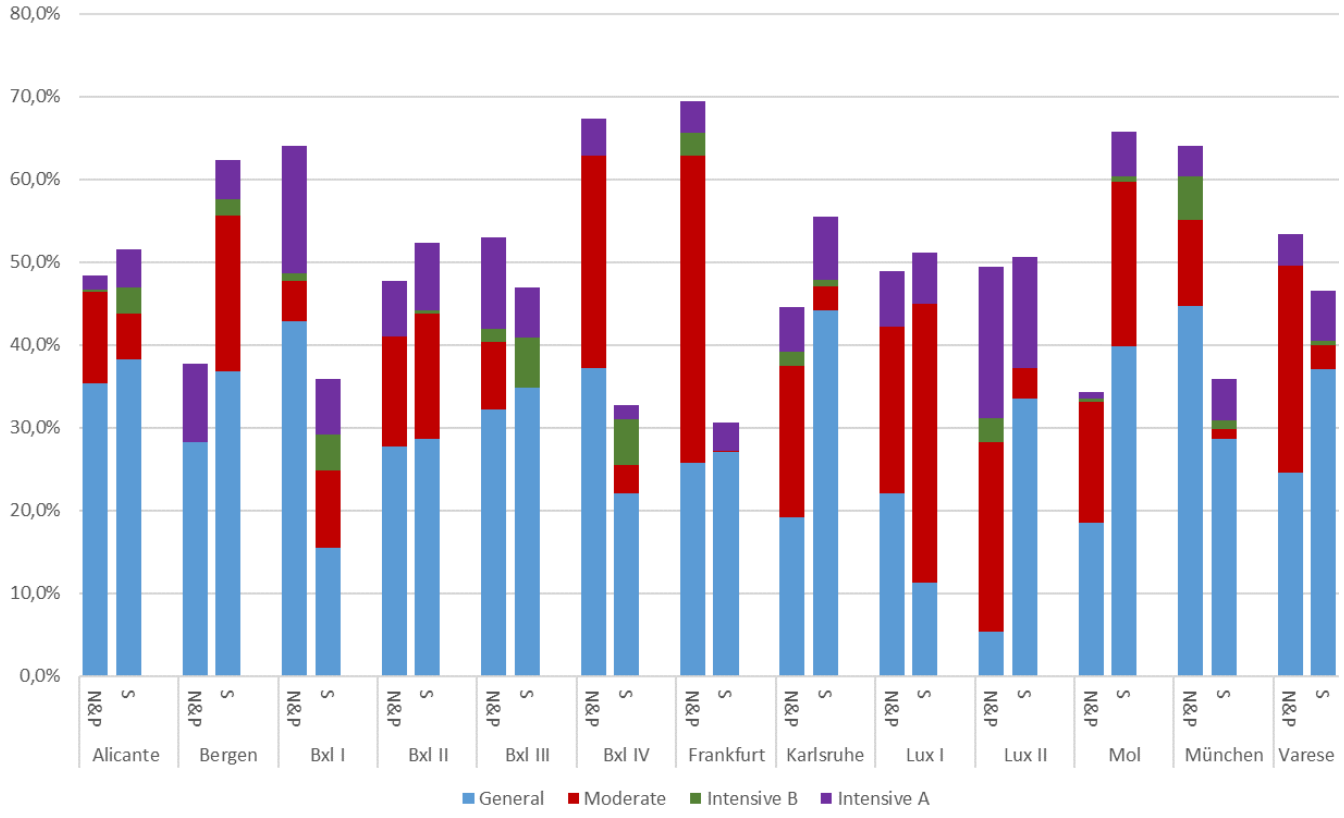

Graphique 1B : Proportion d'élèves bénéficiant des différentes formes de soutien, ventilée par école et par cycle (total par cycle = 100 %)

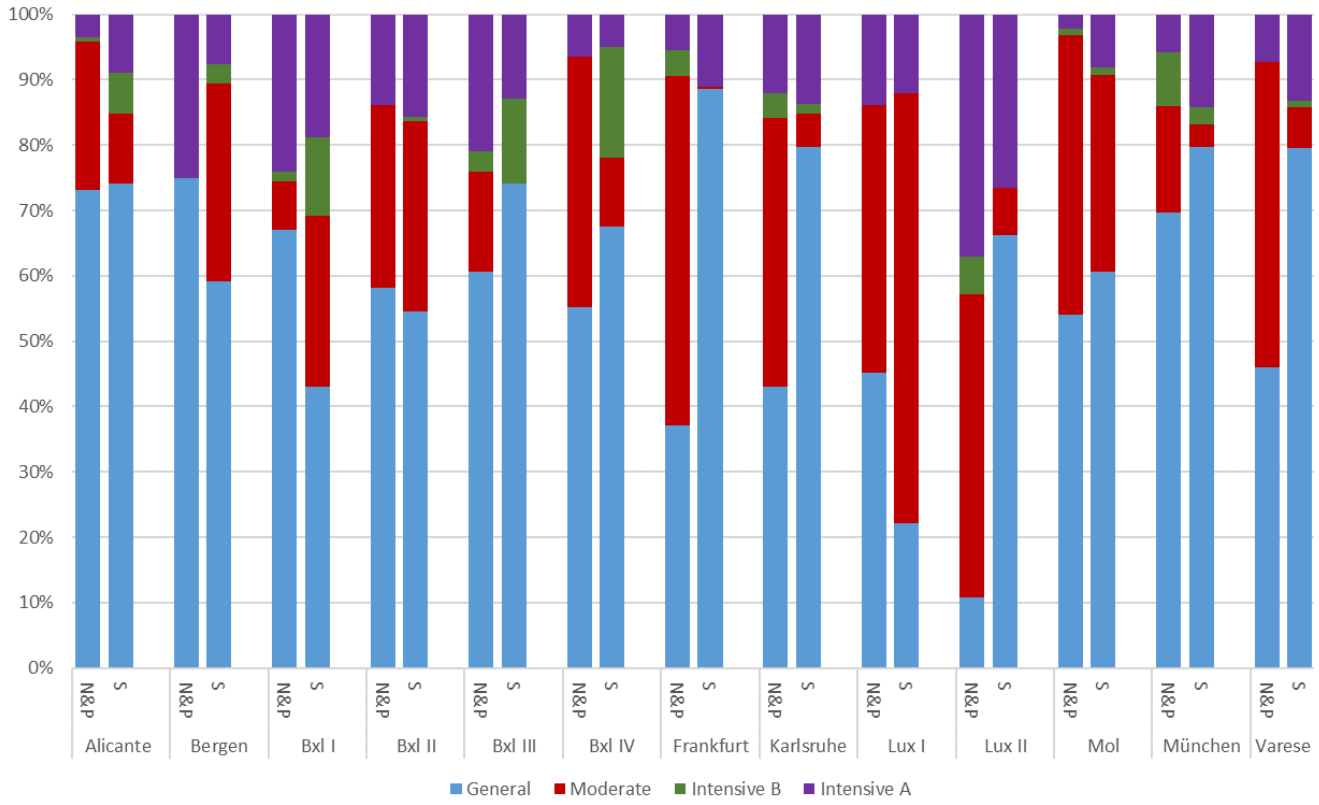

1.3 Répartition des différentes formes de soutien par section linguistique

En règle générale, la majeure partie du soutien général, modéré et intensif B est apportée dans les sections anglaise, française et allemande de tous les cycles. Dans l'ensemble du système des Ecoles européennes, ces sections représentent environ 70 % des élèves qui bénéficient de ces formes de soutien. La population scolaire de ces sections représente 64 % de la population scolaire totale du système des Ecoles européennes.

Il est bon de se rappeler que les sections linguistiques correspondant aux langues véhiculaires sont celles qui accueillent le plus grand nombre d'élèves SWALS.

Le graphique 2 ci-dessous montre, pour chaque forme de soutien, la proportion d'élèves de chaque section linguistique qui bénéficie d'un soutien.

- ✓ Le soutien général est le plus courant, avec plus de 20 % des élèves qui bénéficient d'un soutien, dans les sections tchèque, espagnole, portugaise, anglaise, française et néerlandaise.
- ✓ Ce sont les sections suédoise et anglaise qui recourent le plus souvent au soutien modéré.
- ✓ Les sections hongroise et anglaise restent celles qui recourent le plus souvent au SIB.
- ✓ Enfin, on retrouve le plus grand pourcentage de conventions de soutien intensif A dans les sections finnoise, suédoise et néerlandaise. Déjà l'an dernier, c'était la section finnoise qui comptait le plus grand pourcentage de conventions pour cette forme de soutien.

Lors de la comparaison des sections entre elles, il faut tenir compte du fait que dans les toutes petites sections, le moindre changement en rapport avec le soutien intensif concernant un seul élève a un impact plus marqué sur ce pourcentage.

Graphique 2 : Proportion d'élèves bénéficiant d'un soutien, ventilée par section linguistique (top 10 pour chaque forme de soutien)

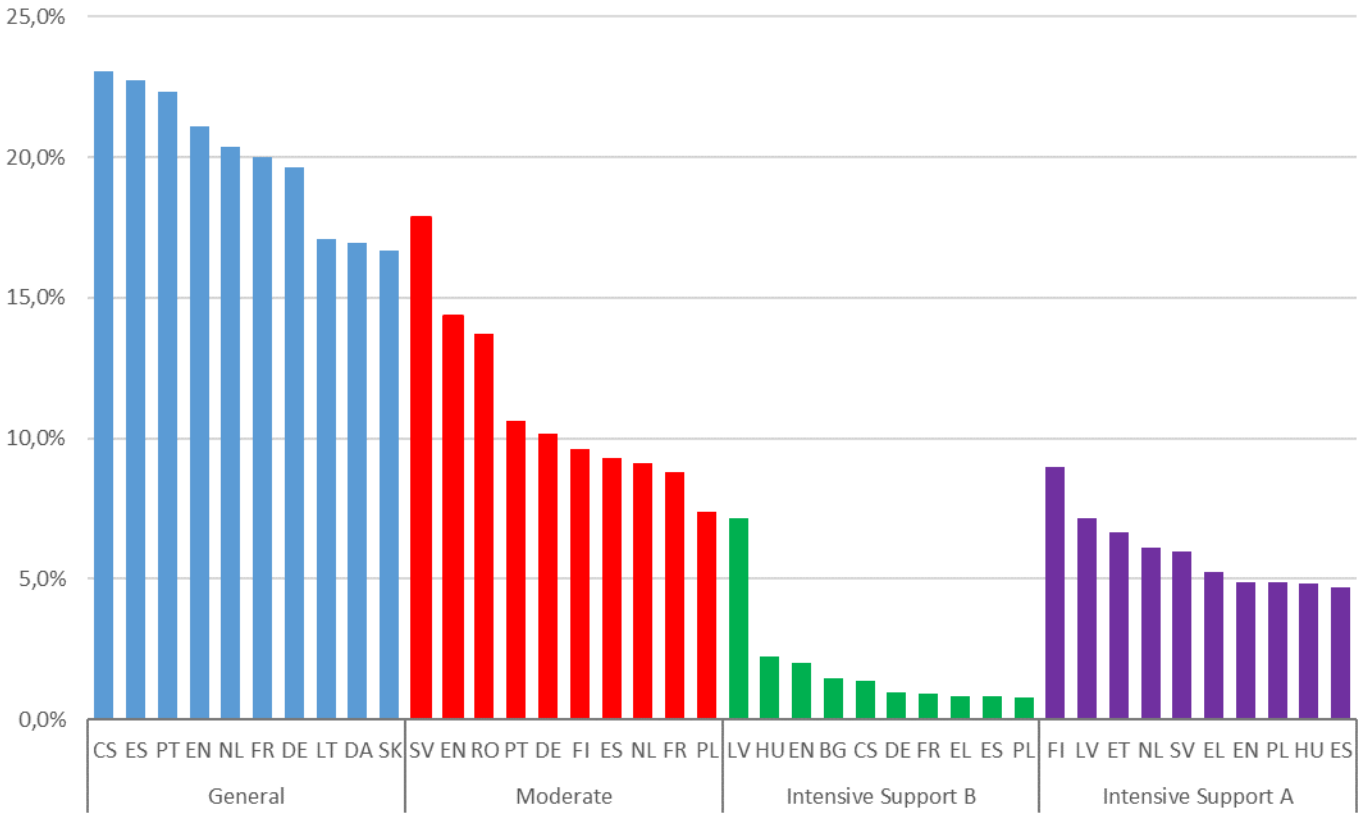

1.4 Répartition du soutien général, modéré et intensif B par matière

Les données recueillies auprès des écoles montrent que ces trois formes de soutien sont surtout apportées en langues (LI et LII) et en mathématiques, à tous les cycles. Si un ou une élève bénéficie de plusieurs formes de soutien éducatif dans différentes matières, il ou elle compte pour un élève dans chaque matière pour laquelle il ou elle bénéficie d'un soutien.

En maternelle

Bruxelles II et Munich n'ont pas été en mesure de donner la ventilation par matière, car dans ces écoles, le soutien apporté ne se concentre pas sur des domaines spécifiques, mais c'est une approche globale qui est adoptée.

Pour sa part, l'EE de Bruxelles I a expliqué qu'elle n'était pas en mesure de donner la ventilation du soutien en raison d'un changement de coordinateur.

- ✓ Au total, 376 enfants ont bénéficié du soutien général, 247 du soutien modéré, 11 du SIB et 59 du SIA.
- ✓ Le soutien est principalement apporté dans le domaine du développement cognitif (« *Me and the World* », ou « L'enfant et le monde ») (20 %), dans lequel il porte essentiellement sur la compétence « Apprendre à apprendre », la LI et les compétences prémathématiques.
- ✓ Un soutien éducatif est également apporté dans les trois autres domaines : « *Me as a person* » (« L'enfant en tant qu'individu ») (16 %), « *Me and Others* » (« L'enfant et les autres ») (16 %) et « *Me and my Body* » (« L'enfant et son corps ») (15 %).

Des enfants de maternelle bénéficient également d'un soutien en matière de développement social, personnel ou physique ou dans d'autres domaines non précisés.

En primaire

Les résultats ne comprennent pas les données de Bruxelles II, qui explique organiser le soutien de manière globale. Cependant, dans ses commentaires, l'école précise qu'un soutien est apporté dans des matières particulières comme les mathématiques ou la LI, ainsi que dans le domaine des compétences sociales et de la compétence « apprendre à apprendre ».

Bruxelles I/Uccle n'a pas transmis de données.

- ✓ Le nombre total d'élèves bénéficiant d'un soutien général s'élève à 2284 ; 1368 élèves bénéficient d'un soutien modéré, 103 du soutien intensif B et 624 du soutien intensif A.
- ✓ Le soutien est essentiellement apporté en LI (34 %), en Mathématiques (22 %) et dans la compétence « apprendre à apprendre » (13 %).

En secondaire

- ✓ Au total, 3005 élèves bénéficient d'un soutien général, 1175 d'un soutien modéré, 191 du soutien intensif B et 1145 du soutien intensif A.
- ✓ Le soutien est essentiellement apporté en mathématiques (30 %), en LII (20 %), en LI (16 %) et en LIII (8 %).
- ✓ Un soutien est également apporté en physique (3 %) et en chimie (2 %).

Si l'on tient compte du temps consacré à ces trois formes de soutien :

- ✓ en maternelle, la plus grande part du soutien est consacrée à la LI ;
- ✓ en primaire, un soutien éducatif est principalement apporté en LI, mathématiques et LII ;
- ✓ en secondaire, la plus grande part du soutien est apportée en mathématiques, LI et LII, mais aussi dans la compétence « apprendre à apprendre ».

2. Soutien intensif A

2.1 Evolution du nombre d'élèves bénéficiant du SIA

Le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA s'élève à 4,6 % de la population scolaire totale des EE. Le nombre d'élèves bénéficiant du SIA a augmenté de 9,7 % en l'espace d'un an. Le pourcentage d'élèves bénéficiant du soutien intensif A est légèrement plus élevé au cycle maternel et primaire (54,5 %) qu'au cycle secondaire (45,5 %).

Tableau 4 : Nombre et pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA – Evolution de l'année 2016 à août 2019

	Elèves SIA maternelle/primaire				Elèves SIA secondaire				Nombre d'élèves total				% élèves SIA			
	08/16	08/17	08/18	08/19	08/16	08/17	08/18	08/19	08/16	08/17	08/18	08/19	08/16	08/17	08/18	08/19
Ali	6	5	4	6	8	10	14	16	986	1 011	1 040	1 058	1.4%	1.5%	1.7%	2.1%
Ber	5	6	6	10	2	4	6	5	556	537	543	566	1.3%	1.9%	2.2%	2.6%
B I	68	83	98	135	38	51	52	59	3 375	3 509	3 759	3 951	3.1%	3.8%	4.0%	4.9%
B II	94	85	94	73	97	83	115	90	3 000	3 045	3 092	3 076	6.4%	5.5%	6.8%	5.3%
B III	87	93	103	93	47	55	55	51	3 000	3 027	3 067	3 099	4.5%	4.9%	5.1%	4.6%
B IV	51	58	38	40	10	13	18	15	2 497	2 697	2 769	2 843	2.4%	2.6%	2.0%	1.9%
Frf	13	16	20	29	14	16	24	26	1 453	1 468	1 519	1 527	1.9%	2.2%	2.9%	3.6%
Kar	17	13	17	19	26	25	24	27	817	828	845	876	5.3%	4.6%	4.8%	5.2%
Lux I	69	60	67	106	60	61	83	96	3 110	3 267	3 360	3 345	4.1%	3.7%	4.5%	6.0%
Lux II	46	74	90	120	61	70	71	88	2 377	2 548	2 611	2 648	4.5%	5.6%	6.2%	7.8%
Mol	1	2	3	4	7	8	18	29	731	758	746	693	1.1%	1.3%	2.8%	4.8%
Mun	36	31	28	31	62	54	51	42	2 269	2 310	2 287	2 231	4.3%	3.7%	3.4%	3.3%
Var	20	20	22	17	26	21	22	27	1 370	1 311	1 331	1 349	3.4%	3.1%	3.3%	3.3%
Total	**513**	**546**	**590**	**683**	**458**	**471**	**553**	**571**	**25 541**	**26 316**	**26 969**	**27 262**	**3.8%**	**3.9%**	**4.2%**	**4.6%**

2.2 Elèves bénéficiant du SIA par école et par cycle

- ✓ C'est l'EE de Luxembourg II qui compte **le pourcentage** d'élèves bénéficiant du SIA **le plus élevé** (7,9 %), suivie par l'EE de Luxembourg I (6,0 %).
- ✓ Dans deux autres écoles, le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA est supérieur à 5 %. Il s'agit des écoles de Bruxelles II et de Karlsruhe.
- ✓ Le pourcentage le plus faible s'observe à Bruxelles IV (1,9 %) et à Alicante (2,1 %).
- ✓ La **plus forte hausse** du pourcentage d'élèves bénéficiant du soutien intensif A par rapport à la population scolaire se rencontre à Mol (passage de 2,8 à 4,8 %), à Luxembourg II (de 6,2 à 7,8 %) et à Luxembourg I (de 4,5 à 6 %).
- ✓ La **baisse la plus importante** a été enregistrée à Bruxelles II (passage de 6,8 à 5,3 %).
- ✓ Le pourcentage d'élèves qui bénéficient du SIA a augmenté dans toutes les autres écoles, sauf à Bruxelles III et Bruxelles IV.

Graphique 3 : Pourcentage d'élèves bénéficiant du soutien intensif A par rapport à la population scolaire totale des écoles

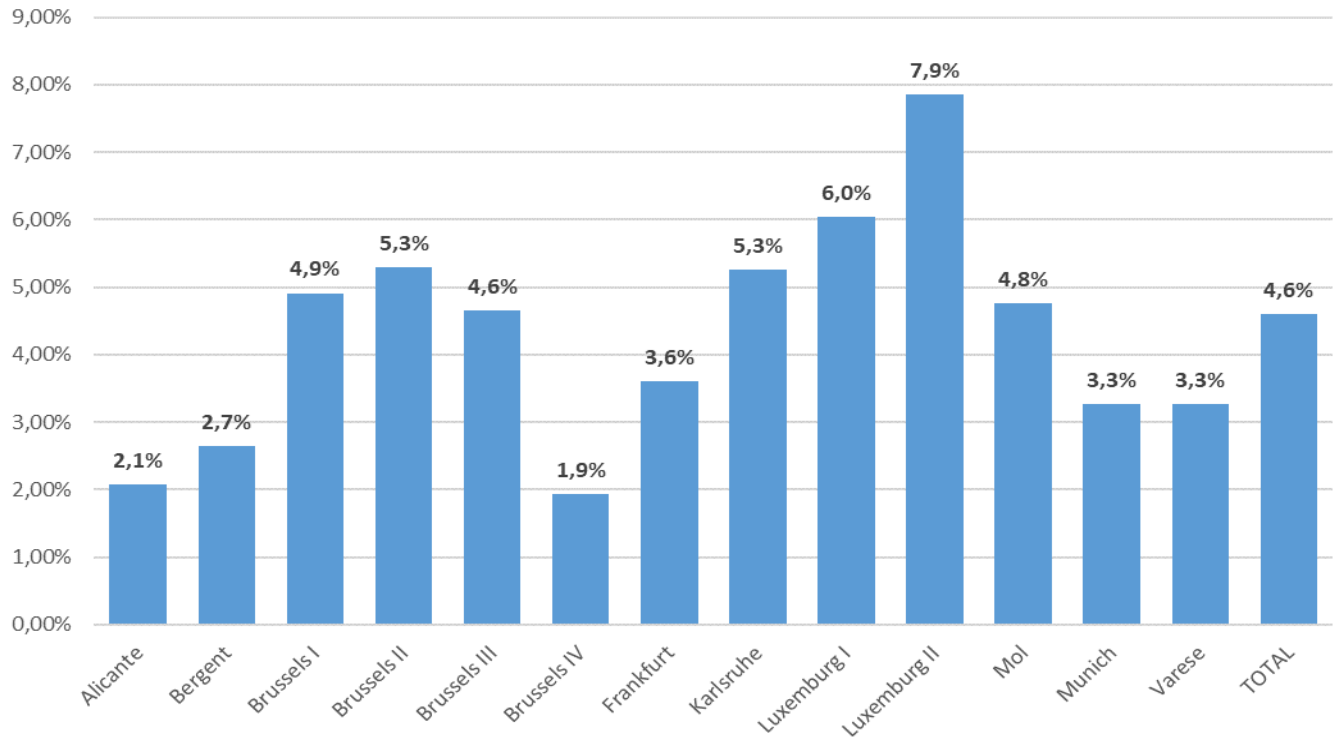

Au total, 59 élèves bénéficient du SIA en maternelle (4,7 %), 624 en primaire (49,8 %) et 571 en secondaire (45,5 %).

La répartition des conventions de soutien intensif A entre les cycles maternel/primaire et secondaire varie d'une école à l'autre :

- ✓ Dans sept écoles, on rencontre le plus grand nombre de conventions de soutien intensif A en maternelle/primaire (Bergen, Bruxelles I, Bruxelles III, Bruxelles IV et Luxembourg II).
- ✓ La situation inverse se rencontre à Alicante, Bruxelles II, Karlsruhe, Munich et Mol. La plus grande différence entre les cycles se rencontre à Mol.

- ✓ A l'EE de Francfort et à Luxembourg I, la répartition des conventions de soutien intensif A entre les cycles est plus équilibrée.

Dans six écoles, la répartition des conventions de soutien intensif A entre les cycles est similaire à l'an dernier. On assiste à une modification :

- ✓ de la répartition à Bergen, où la situation est désormais plus équilibrée ;
- ✓ à Bruxelles IV, où le M/P prédomine et la différence est plus marquée qu'il y a un an ;
- ✓ à Francfort, où la situation s'équilibre entre les cycles ;
- ✓ à Varèse, où le secondaire domine ;
- ✓ à Munich, où la situation est désormais plus équilibrée ;
- ✓ à Luxembourg I, où l'on compte plus d'accords en M/P qu'il y a un an ;
- ✓ à Mol, où le fossé entre le maternel/primaire (12 %) et le secondaire (88 %) s'est creusé par rapport à l'an dernier.

Graphique 4 : Proportion d'élèves bénéficiant du SIA par école et par cycle (% de tous les élèves bénéficiant du SIA dans les Ecoles européennes)

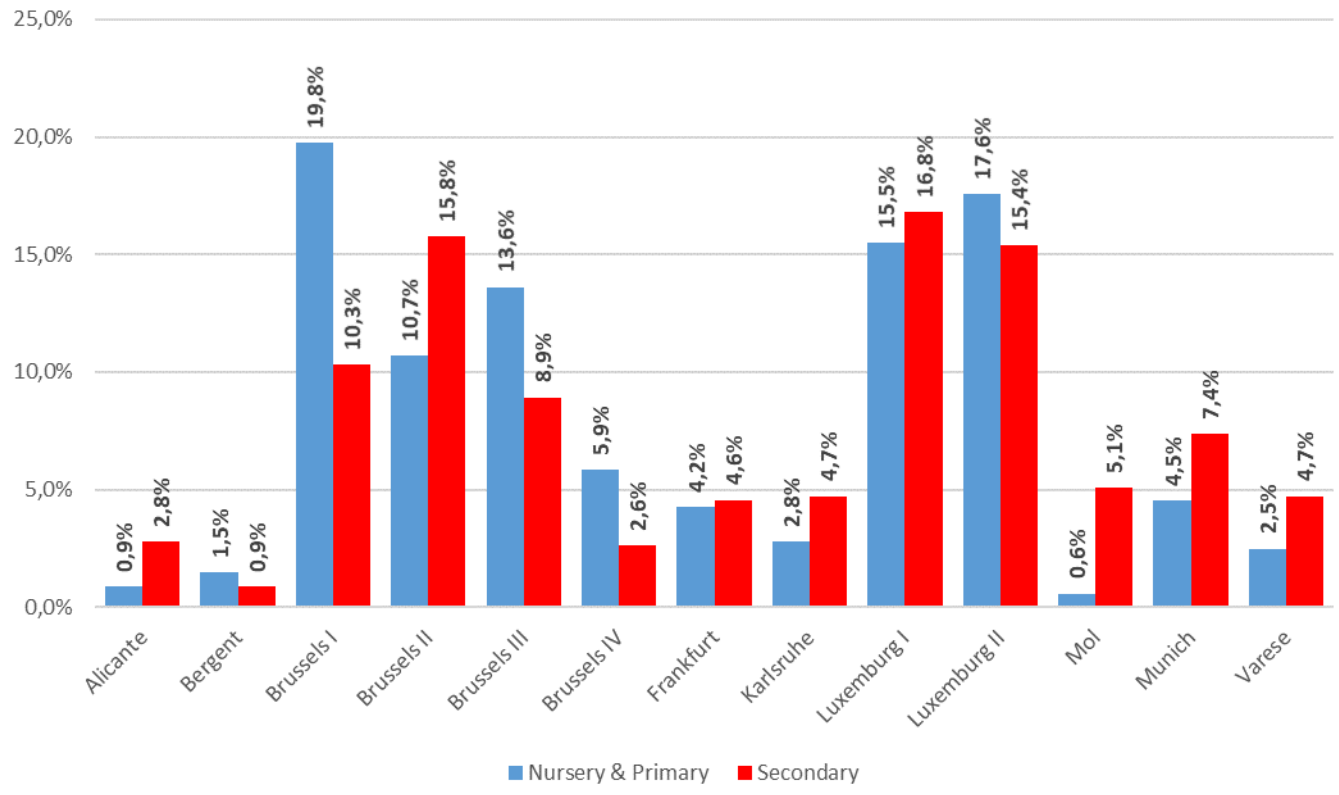

Graphique 5 : Proportion d'élèves des cycles maternel & primaire et secondaire bénéficiant du SIA dans chaque école (% de tous les élèves bénéficiant du SIA)

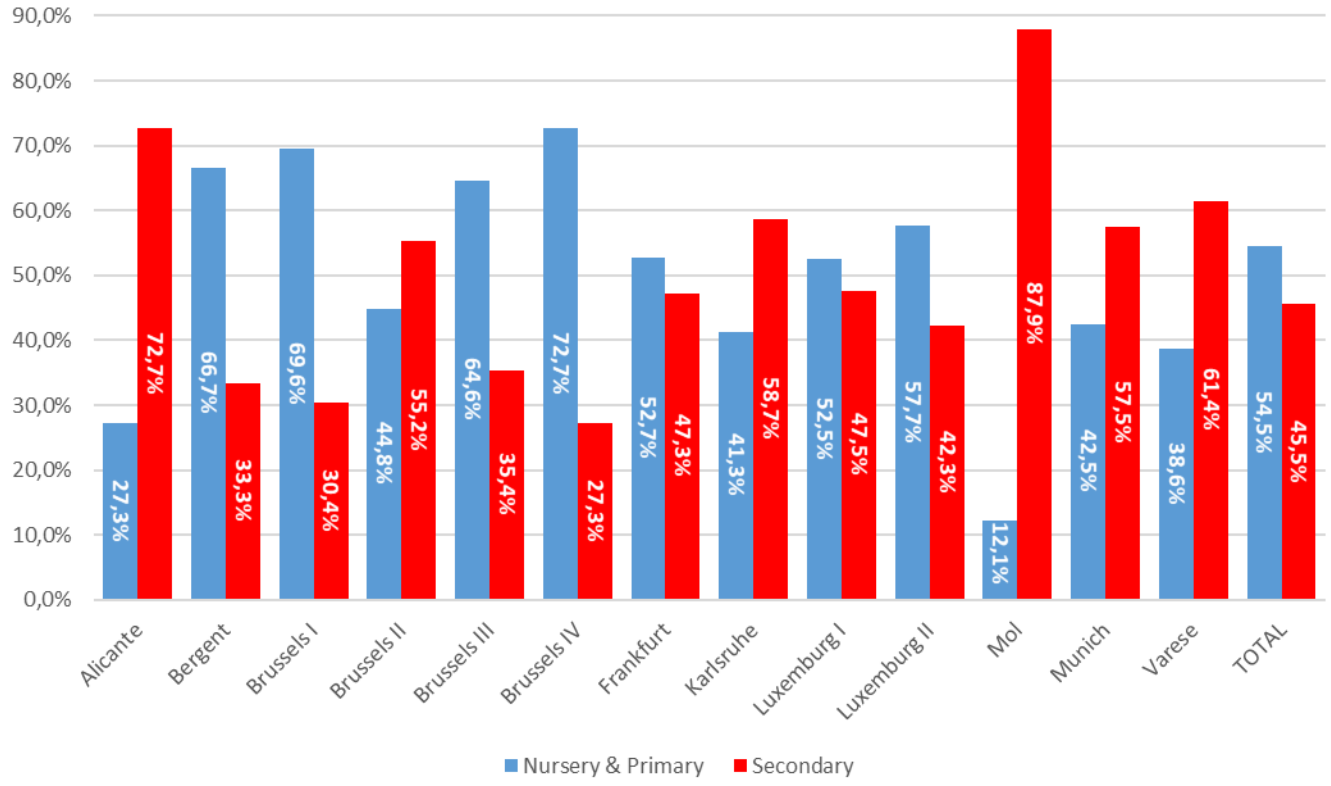

2.3 Ventilation des élèves bénéficiant du SIA par section linguistique / Pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA par rapport à la population scolaire totale de la section

Si l'on compare les différentes sections linguistiques, on constate que les sections néerlandaise, finnoise, grecque et suédoise comptent clairement plus de conventions de soutien intensif A que la moyenne (plus de 5 %).

Les sections tchèque, danoise, allemande et portugaise, quant à elles, comptent beaucoup moins de conventions de soutien intensif A que la moyenne.

Lors de la comparaison des sections entre elles, il faut tenir compte du fait que dans les toutes petites sections, le moindre changement en rapport avec le soutien intensif concernant un seul élève a un impact plus marqué sur ce pourcentage.

Tableau 5 : Elèves (%) bénéficiant du soutien intensif A par section linguistique, et pourcentage de la population scolaire totale que représente la section – Evolution d'août 2016 à août 2019

Section linguistique	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Population scolaire 2018-2019
BG	2.9%	8.2%	7.8%	2.9%	0.2%
CS	4.4%	4.2%	3.2%	3.5%	1.3%
DA	2.8%	2.4%	2.3%	3.5%	1.4%
DE	3.7%	3.3%	3.4%	3.9%	16.2%
EL	3.1%	3.9%	5.3%	5.3%	3.2%
EN	4.1%	3.7%	4.4%	4.9%	19.6%
ES	3.2%	3.4%	3.7%	4.7%	6.0%
ET		0.0%	0.0%	6.7%	0.1%
FI	9.0%	9.6%	8.4%	9.0%	1.7%
FR	3.6%	3.8%	4.1%	4.3%	27.9%
HU	4.0%	7.5%	5.2%	4.8%	1.1%
IT	2.9%	3.3%	3.6%	4.4%	7.7%
LT	1.6%	4.5%	3.2%	3.7%	0.6%
LV			0.0%	7.1%	0.0%
NL	5.0%	3.9%	6.0%	6.1%	5.8%
PL	3.5%	3.2%	3.6%	4.9%	2.3%
PT	2.4%	2.7%	4.1%	3.7%	2.1%
RO	2.6%	4.1%	1.7%	1.4%	0.5%
SK		0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
SV	5.3%	8.3%	7.6%	6.0%	2.0%
TOTAL	**3.8%**	**3.9%**	**4.2%**	**4.6%**	**100.0%**

2.4 Pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA par année

Le pourcentage d'élèves bénéficiant du soutien intensif A est moindre dans les classes de maternelle. Il augmente en primaire pour baisser à nouveau en fin d'études secondaires. Cette année, le pourcentage le plus élevé se rencontre en 4e primaire, avec 7,3 %.

Cet élément est suivi dans les rapports statistiques établis depuis 2012 (la période couverte était une année civile jusqu'en décembre 2014, elle est passée à l'année scolaire depuis août 2015). Dans tous les rapports que l'on peut comparer, le pourcentage de conventions de soutien intensif A en P5 est nettement plus élevé qu'en S1 l'année suivante.

Graphique 6 : Pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA par année (% de la population scolaire totale de l'année d'études)

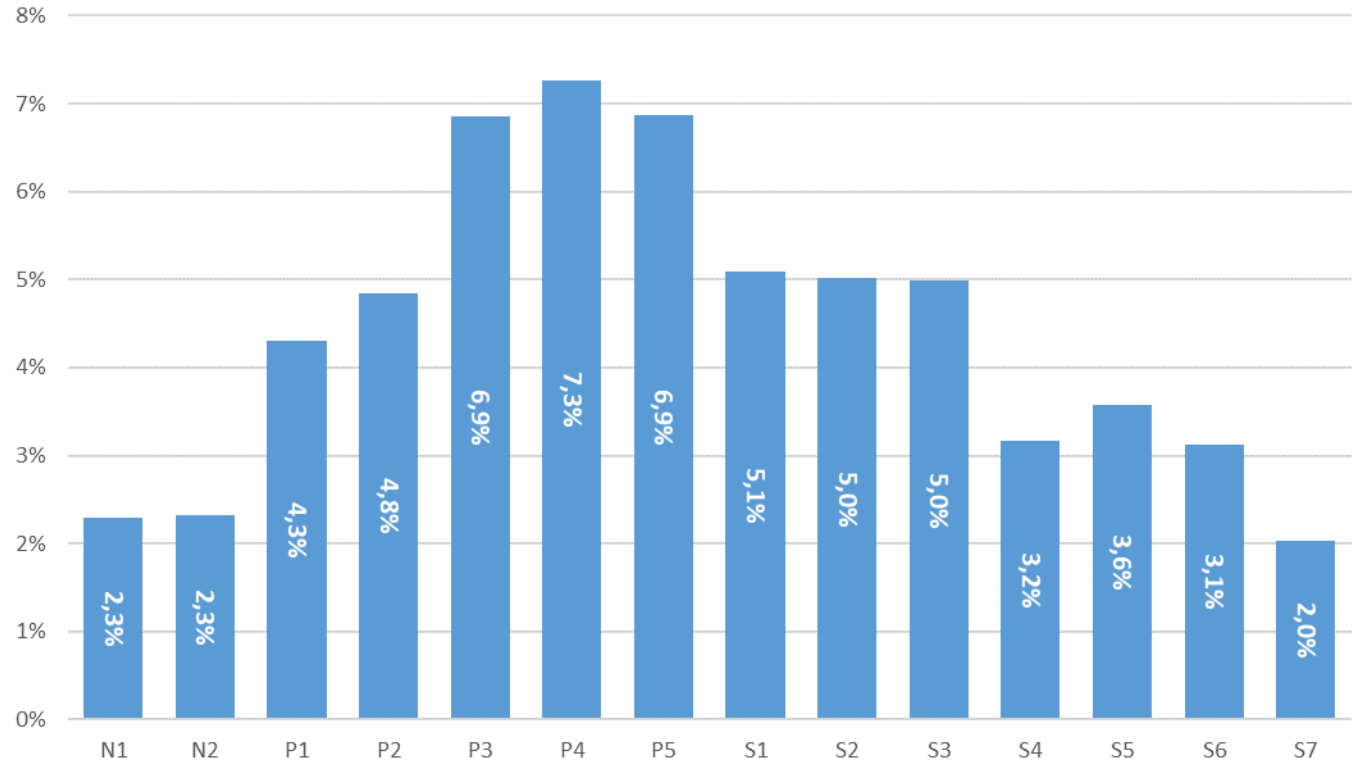

2.5 Diagnostic des élèves bénéficiant du soutien intensif A

L'éventail des troubles et difficultés pour lesquels est apporté un soutien au titre de la Politique en matière de soutien éducatif est extrêmement large. L'objectif de l'enquête était d'identifier les diagnostics les plus courants justifiant l'octroi d'un soutien éducatif.

Cette année, la classification des diagnostics a été actualisée en accord avec les classifications utilisées sur la scène internationale en vue de décrire les diagnostics les plus courants qui ont des incidences sur l'apprentissage dans le contexte des Ecoles européennes (cf. les groupes de diagnostics au Graphique 7, la fréquence des diagnostics au Tableau 6 ci-après et la vue d'ensemble des groupes de diagnostics en annexe).

- ✓ Le groupe de diagnostics le plus courant est celui des troubles du développement et de l'apprentissage, qui représente 38 % des diagnostics conduisant à la signature d'une convention de soutien intensif A.
- ✓ Le deuxième groupe de diagnostics par sa fréquence est celui des troubles de l'attention, du fonctionnement social et du comportement, qui représente 23 % des diagnostics conduisant à la signature d'une convention de soutien intensif A.
- ✓ Le groupe de diagnostic des troubles de la fonction de coordination motrice occupe la troisième place dans cette liste, avec 12 % des conventions de soutien intensif A.
- ✓ Les diagnostics les plus courants conduisant à la conclusion d'une convention de soutien intensif A sont la dyslexie (21 %), le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (9 %), la dysorthographie (8,6 %) et le trouble déficitaire de l'attention (8,5 %).
- ✓ Deux groupes de troubles du spectre autistique (accompagnés ou non d'un trouble du développement intellectuel) représentent ensemble près de 7 % des diagnostics conduisant à la signature d'une convention de soutien intensif A.

On dénombre 54 élèves (3 %) bénéficiant d'une convention de soutien intensif A pour cause de haut potentiel intellectuel, soit le même pourcentage qu'au cours de l'année scolaire passée.

Graphique 7 : Groupes de diagnostics (%)

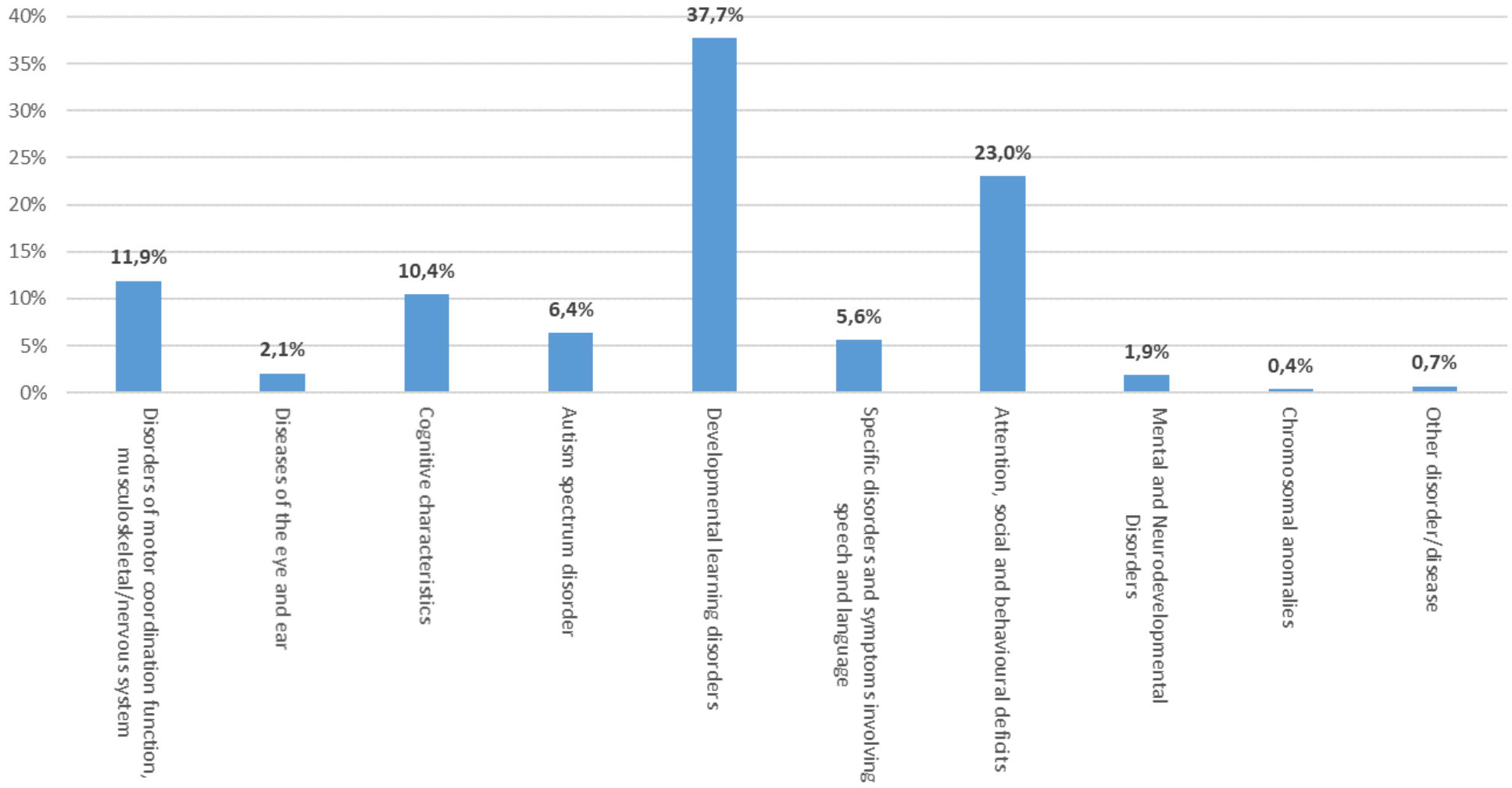

Tableau 6 : Fréquence du diagnostic par cycle (nombre de cas bénéficiant du SIA par cycle)

Trouble	Maternel	Primaire	Secondaire	Total	%
Dyslexie	2	187	231	420	21.1%
Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité	1	92	92	185	9.3%
Dysorthographie	0	105	67	172	8.6%
Trouble déficitaire de l'attention	7	79	83	169	8.5%
Dyscalculie ou acalculie	0	60	60	120	6.0%
Dysgraphie	1	41	46	88	4.4%
Trouble du spectre autistique non accompagné d'un trouble du développement intellectuel	4	43	35	82	4.1%
Dyspraxie ou trouble de la coordination motrice	1	39	39	79	4.0%
Trouble du développement intellectuel	9	43	25	77	3.9%
Intelligence inférieure à la moyenne	0	50	22	72	3.6%
Haut potentiel intellectuel	0	41	13	54	2.7%
Autres troubles et symptômes spécifiques de la parole et du langage	17	34	1	52	2.6%
Trouble du spectre autistique accompagné d'un trouble du développement intellectuel	4	30	9	43	2.2%
Autres troubles du développement et de l'apprentissage	1	26	12	39	2.0%
Dysphasie	2	19	18	39	2.0%
Trouble du comportement/des conduites	2	21	8	31	1.6%
Combinaison de troubles mentionnés ci-dessus	1	16	13	30	1.5%
Hyperactivité/trouble de l'attention associé à un trouble du comportement/des conduites	1	22	6	29	1.5%
Combinaison de troubles mentionnés ci-dessus	3	19	2	24	1.2%
Autres troubles de l'attention, du fonctionnement social et du comportement	0	7	14	21	1.1%
Epilepsie	3	10	5	18	0.9%
Déficience des fonctions auditives	0	6	7	13	0.7%
Autres pathologies de l'œil et de l'oreille	0	7	6	13	0.7%
Trouble de l'élimination	2	8	3	13	0.7%
Déficience visuelle	0	3	8	11	0.6%
Trouble de l'humeur	0	3	6	9	0.5%
Bégaiement	0	5	3	8	0.4%
Diabète	0	5	3	8	0.4%
Mutisme	0	6	1	7	0.4%
Autre trouble/pathologie	0	1	5	6	0.3%
Maladie dégénérative	0	2	3	5	0.3%
Autres caractéristiques cognitives	0	0	5	5	0.3%
Trouble de la personnalité	0	1	4	5	0.3%
Paraplégie	0	2	2	4	0.2%
Syndrome comprenant une anomalie squelettique (p. ex. achondroplasie ou ostéogenèse imparfaite et petite taille)	1	1	2	4	0.2%

Trouble	Maternel	Primaire	Secondaire	Total	%
Autre trouble de la fonction de coordination motrice, du système musculo-squelettique et nerveux	2	2	0	4	0.2%
Trouble alimentaire	1	0	3	4	0.2%
Combinaison de troubles mentionnés ci-dessus	0	3	1	4	0.2%
Autre anomalie chromosomique	0	3	1	4	0.2%
Surdité	1	1	1	3	0.2%
Dyslalie	0	2	1	3	0.2%
Aphasie	1	2	0	3	0.2%
Trisomies autosomiques	1	2	0	3	0.2%
Trouble du plexus brachial	1	1	0	2	0.1%
Paralysie cérébrale	0	1	1	2	0.1%
Autre trouble du spectre autistique	0	2	0	2	0.1%
Tic (par exemple syndrome de Gilles de La Tourette)	0	0	1	1	0.1%
Cécité	0	0	1	1	0.1%
Trouble psychotique	0	1	0	1	0.1%
Autres troubles mentaux et neurodéveloppementaux	0	1	0	1	0.1%
TOTAL	**69**	**1 055**	**869**	**1 993**	**100.0%**

2.6 Soutien intensif A par matière

Au cycle **maternel**, au cours de l'année scolaire 2018-2019, la majeure partie du soutien intensif A concernait soit le développement cognitif général/les compétences d'apprentissage (apprendre à apprendre) (19,5 %) soit la LI ou le domaine du développement personnel ou social (16,3 % pour chacun de ces trois domaines). Un soutien intensif A était également apporté dans d'autres domaines d'apprentissage non précisés.

Tableau 7 : Conventions de soutien intensif A par matière en maternelle

Maternelle*	2017-2018		2018-2019	
	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%
L'enfant et son corps / Développement corporel	16	10.8%	18	14.6%
L'enfant en tant qu'individu / Développement personnel	24	16.2%	20	16.3%
L'enfant et les autres / Développement social	27	18.2%	20	16.3%
L'enfant et le monde / Développement cognitif : – Apprendre à apprendre/développement cognitif général	32	21.6%	24	19.5%
– Langue I	28	18.9%	20	16.3%
– ONL (autre langue nationale)	0	0.0%	0	0.0%
– Compétences prémathématiques	14	9.5%	9	7.3%
– Compétences environnementales	6	4.1%	5	4.1%
Autres	1	0.7%	7	5.7%
TOTAL	**148**	**100.0%**	**123**	**100.0%**

* Les données présentées dans le Tableau 7 ne comprennent pas Bruxelles I (Uccle), Bruxelles II ni Munich pour les raisons exposées au point 1.4 ci-dessus.

En **primaire**, la plupart des élèves (33,5 %, soit 3 % de plus que l'année scolaire précédente) bénéficiaient du SIA en LI. Le SIA en mathématiques a été apporté à 21,6 % (soit également une augmentation de 3 %) des élèves qui bénéficiaient de ce type de soutien éducatif.

En ce qui concerne les compétences transversales, les élèves ont bénéficié d'un soutien visant à leur faire acquérir la compétence Apprendre à apprendre (13,1 %). Le SIA a également servi à favoriser le développement personnel (5,4 %) et le développement social (5,7 %). Le soutien éducatif a été moins souvent apporté dans le domaine des compétences transversales que l'année scolaire précédente.

Tableau 8 : Conventions de soutien intensif A par matière en primaire

Primaire*	2017-2018		2018-2019	
	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%
Compétences transversales :				
– Apprendre à apprendre	212	17.4%	138	13.1%
– Développement personnel	113	9.3%	57	5.4%
– Développement social	112	9.2%	60	5.7%
Matières :				
– LI	360	29.6%	352	33.5%
– ONL (autre langue nationale)	0	0.0%	0	0.0%
– LII	43	3.5%	63	6.0%
– Mathématiques	225	18.5%	227	21.6%
– Découverte du monde	37	3.0%	29	2.8%
– Ed. artistique	5	0.4%	3	0.3%
– Ed. musicale	4	0.3%	4	0.4%
– Ed. physique	7	0.6%	8	0.8%
– Religion	3	0.2%	2	0.2%
– Morale non confessionnelle	2	0.2%	1	0.1%
– Heures européennes	0	0.0%	18	1.7%
Autres	95	7.8%	88	8.4%
TOTAL	**1 218**	**100.0%**	**1 050**	**100.0%**

* Le Tableau 8 ne comprend pas de données pour Bruxelles I (Uccle) ni Bruxelles II, pour les raisons exposées au point 1.4 ci-dessus.

En **secondaire**, les matières qui nécessitent le plus fréquemment un soutien intensif A sont la LI (33 %), les mathématiques (21 %), la LII (13 %) et la compétence Apprendre à apprendre (11 %). De plus, en secondaire, les écoles ont tendance à apporter davantage de soutien dans les domaines d'apprentissage transversaux, en particulier la compétence Apprendre à apprendre.

Tableau 9 : Conventions de soutien intensif A par matière en secondaire

Secondaire	2017-2018		2018-2019	
	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%
Education artistique	4	0.5%	2	0.2%
Biologie	11	1.3%	35	3.1%
Chimie	10	1.1%	27	2.4%
Economie	0	0.0%	5	0.4%
Morale non confessionnelle	0	0.0%	0	0.0%
Géographie	3	0.3%	32	2.8%
Histoire	9	1.0%	27	2.4%
Sciences humaines	13	1.5%	13	1.1%
TIC	4	0.5%	3	0.3%
Sciences intégrées	27	3.1%	28	2.4%
LI	290	33.0%	378	33.0%
LII	127	14.5%	146	12.8%
LIII	19	2.2%	17	1.5%
LIV	0	0.0%	1	0.1%
Latin	0	0.0%	0	0.0%

Secondaire	2017-2018		2018-2019	
	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%
Apprendre à apprendre	126	14.4%	128	11.2%
Mathématiques	186	21.2%	239	20.9%
Education musicale	3	0.3%	1	0.1%
ONL	0	0.0%	0	0.0%
Autres	6	0.7%	3	0.3%
Philosophie	1	0.1%	23	2.0%
Education physique	6	0.7%	3	0.3%
Physique	8	0.9%	32	2.8%
Religion	2	0.2%	0	0.0%
Compétences sociales	23	2.6%	2	0.2%
TOTAL	**878**	**100.0%**	**1 145**	**100.0%**

2.7 Elèves présentant des besoins éducatifs spécifiques dont l'admission a été refusée

Une nouvelle question concernant le nombre d'élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques dont l'admission a été refusée a été ajoutée au questionnaire 2017-2018.

Pour l'année scolaire 2018-2019, dans l'ensemble du système des EE, deux admissions ont été refusées, toutes deux en maternelle : l'une à Bruxelles I et l'autre à Alicante.

2.8 Bénéfices du soutien éducatif

- ✓ La vaste majorité des élèves bénéficiant du SIA (89 %) sont passés normalement dans la classe supérieure.
- ✓ 22 élèves (1,8 %) bénéficiant d'une convention de soutien intensif A sont parvenus à obtenir leur Baccalauréat.
- ✓ Le pourcentage d'élèves bénéficiant d'une convention de soutien intensif A suivant leur groupe d'âge sans passer dans la classe supérieure, à savoir 6 %, est inférieur à l'an dernier.
- ✓ Le pourcentage d'élèves bénéficiant d'une convention de soutien intensif A qui ont redoublé une année est passé de 4 % à 3 %.
- ✓ Cette année, sept élèves bénéficiant d'une convention de soutien intensif A sont restés en maternelle une année supplémentaire afin d'acquérir suffisamment de maturité pour entrer en primaire.
- ✓ Le pourcentage d'élèves bénéficiant d'une convention de soutien intensif A qui ont redoublé une année en primaire est passé de 4 % l'an dernier à 3 % cette année.
- ✓ En secondaire, la baisse du taux de redoublement s'est poursuivie, passant de 3 % l'an dernier à 2 % cette année.

Le taux de redoublement moyen global dans le système des Ecoles européennes était de 0,6 % en 2018-2019.

Tableau 10 : Promotion/progression des élèves bénéficiant du SIA par cycle

Promotion/Progression	Maternel	Primaire	Secondaire	Total
Promotion normale vers la classe supérieure	86.2%	87.3%	90.6%	**88.8%**
L'élève accompagne le groupe d'âge dans la classe supérieure sans être promu	1.7%	9.4%	3.3%	**6.2%**
Redoublement	12.1%	3.3%	2.3%	**3.2%**
Diplômé (BAC)	N/A	N/A	3.8%	**1.8%**
TOTAL	**100.0%**	**100.0%**	**100.0%**	**100.0%**

Tableau 11 : Evolution de la promotion et de la progression des élèves (% total) entre 2016 et 2019

Promotion/Progression	08/2016	08/2017	08/2018	08/2019
Promotion normale vers la classe supérieure	85.7%	85.8%	84.3%	88.8%
L'élève accompagne le groupe d'âge dans la classe supérieure sans être promu	10.1%	8.8%	8.5%	6.2%
Redoublement	4.1%	5.4%	4.1%	3.2%
Diplômé (BAC)			3.1%	1.8%
TOTAL	**100.0%**	**100.0%**	**100.0%**	**100.0%**

2.9 Conventions de soutien intensif A résiliées

Sur le nombre total d'élèves (1254) bénéficiant du SIA, 172 conventions (13,7 %) ont pris fin. Près de la moitié des conventions de SIA qui ont été résiliées (74, ce qui représente 43 % de toutes les conventions qui ont été résiliées) concernaient le cycle maternel et primaire. En secondaire, 98 conventions ont été résiliées, ce qui représente 57 % de toutes les conventions résiliées. Le nombre de conventions de soutien intensif A résiliées a baissé de 26,8 % par rapport à l'année précédente.

- ✓ 72 élèves sur les 172 élèves (42 %) ont mis fin à leur convention, ont poursuivi leur scolarité avec un autre type de soutien ou n'ont plus eu besoin de soutien éducatif.
- ✓ 51 élèves (30 %) dont la convention de SIA a été résiliée sont partis dans une autre école mieux adaptée à leurs besoins éducatifs particuliers. La plupart de ces décisions (30) ont été prises d'un commun accord entre le représentant légal de l'élève et l'école.
- ✓ Dans 21 cas, le représentant légal a pris cette décision en dépit du fait que l'école avait déclaré qu'elle serait en mesure de répondre aux besoins éducatifs spécifiques de l'élève à l'avenir.
- ✓ Dans 49 cas, des élèves qui bénéficiaient du SIA ont quitté l'école pour d'autres raisons sans rapport avec leurs besoins éducatifs spécifiques.

Au cours de la même année scolaire, 347 nouvelles conventions de soutien intensif A ont été conclues, soit 36,6 % de plus que l'année scolaire précédente, année où le rapport entre les conventions résiliées et les nouvelles conventions était plus équilibré. C'est au cycle primaire qu'a été conclu le plus grand nombre de nouvelles conventions (57 %).

Tableau 12 : Conventions de soutien intensif A résiliées

Motif de la résiliation de la convention de soutien intensif A		2017-2018			2018-2019		
		Maternel & Primaire	Secondaire	Total	Maternel & Primaire	Secondaire	Total
L'élève n'a plus besoin du programme de SIA parce que :	Il ou elle passe à un autre type de soutien	76	22	**98**	20	17	**37**
	La prise en charge n'est plus requise	25	19	**44**	15	20	**35**
Il ou elle est parti·e dans une école mieux adaptée à ses besoins éducatifs particuliers, pour la raison suivante :	D'un commun accord entre le représentant légal de l'élève et l'école, après mûre réflexion.	11	20	**31**	10	20	**30**
	Le représentant légal de l'élève a pris cette décision.	8	15	**23**	9	12	**21**
	C'est l'école qui a pris cette décision.	0	1	**1**	0	0	**0**
L'élève a quitté l'école pour d'autres raisons sans rapport avec ses besoins éducatifs spécifiques.		22	16	**38**	20	29	**49**
TOTAL		**142**	**93**	**235**	**74**	**98**	**172**
							↓26.8%

Tableau 13a : Nombre de nouvelles conventions de soutien intensif A – Vue d'ensemble

Classe	2017-2018				2018-2019			
	Maternel	Primaire	Secondaire	TOTAL	Maternel	Primaire	Secondaire	TOTAL
1	5	27	30	**62**	21	40	36	**97**
2	13	29	15	**57**	19	35	22	**76**
3		41	12	**53**		58	19	**77**
4		23	10	**33**		39	14	**53**
5		20	22	**42**		26	6	**32**
6			4	**4**			8	**8**
7			3	**3**			4	**4**
TOTAL	18	140	96	254	40	198	109	347
								↑36.6%

Tableau 13b : Nombre de nouvelles conventions de soutien intensif A par école

	2016-2017			2017-2018			2018-2019		
	Maternel	Primaire	Secondaire	Maternel	Primaire	Secondaire	Maternel	Primaire	Secondaire
Alicante	1	1	4	0	1	5	0	1	2
Bergen	1	2	1	0	2	3	0	4	2
Bruxelles I	8	14	18	3	26	0	15	55	0
Bruxelles II	1	28	10	2	25	9	2	11	8
Bruxelles III	6	21	8	2	29	4	1	10	8
Bruxelles IV	3	9	3	2	8	13	1	9	4
Francfort	0	2	16	0	8	14	0	11	9
Karlsruhe	0	2	0	0	12	1	0	6	1
Luxembourg I	5	4	21	0	0	21	11	26	33
Luxembourg II	3	29	11	8	20	10	7	54	14
Mol	0	2	1	0	1	5	0	2	19
Munich	0	6	2	1	6	8	2	8	5
Varèse	2	2	0	0	2	3	1	1	4
TOTAL	30	122	95	18	140	96	40	198	109

2.10 Personnel employé dans le domaine du soutien intensif A

Le nombre total de membres du personnel travaillant dans le domaine du SIA augmente d'année en année ; il s'élève actuellement à 832 membres du personnel. Il s'agit d'une augmentation de près de 26 % par rapport à l'année scolaire précédente.

Le nombre d'**enseignants** concernés est passé de 499 à 628 enseignants, soit une augmentation de 26 % également. Les enseignants représentent 76 % du personnel employé dans le domaine du soutien intensif A, un pourcentage similaire aux dernières années.

- ✓ La plupart des enseignants chargés du soutien éducatif travaillent au cycle secondaire (400, soit 16 % de plus que l'année précédente, où c'était le cas de 345 enseignants). En deux ans, le nombre d'enseignants chargés du soutien a augmenté de 41 %.
- ✓ Au cycle maternel et primaire, 228 enseignants travaillent dans le domaine du soutien éducatif, soit 48 % de plus que l'année dernière (154 enseignants). En deux ans, le nombre d'enseignants chargés du soutien a augmenté de 38 %.
- ✓ En tout, 24 % des enseignants chargés du soutien sont détachés, et 76 % sont des chargés de cours.

Le nombre d'**assistants** personnels est passé à 185 ; les assistants personnels représentent 22 % du personnel travaillant dans le domaine du SIA. Le pourcentage d'assistants personnels que compte le personnel responsable du soutien éducatif n'a pas changé depuis l'année dernière. La majorité des assistants (148 sur 185) travaillent au cycle maternel et primaire.

- ✓ Cette année, aucun orthophoniste, psychomotricien ou ergothérapeute ne travaille aux Ecoles européennes.

Par contre, six psychologues, soit deux de plus que l'an dernier, travaillent également dans le domaine du soutien éducatif.

Tableau 14 : Personnel de SIA (nombre de personnes par cycle) au cours des années scolaires 2016-2017 à 2018-2019

	Année scolaire	Maternel & Primaire		Secondaire		M&P + S	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Enseignants détachés	16/17	26	9.3%	85	27.0%	111	18.7%
	17/18	32	11.8%	122	31.5%	154	23.4%
	18/19	31	8.1%	119	26.8%	150	18.2%
Chargés de cours	16/17	139	49.8%	199	63.2%	338	56.9%
	17/18	122	44.9%	223	57.6%	345	52.4%
	18/19	197	51.6%	281	63.3%	478	57.9%
Assistants personnels	16/17	107	38.4%	26	8.3%	133	22.4%
	17/18	107	39.3%	38	9.8%	145	22.0%
	18/19	148	38.7%	37	8.3%	185	22.4%
Orthophonistes	16/17	4	1.4%	4	1.3%	8	1.3%
	17/18	2	0.7%	2	0.5%	4	0.6%
	18/19	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Psychomotriciens	16/17	1	0.4%	0	0.0%	1	0.2%
	17/18	1	0.4%	0	0.0%	1	0.2%
	18/19	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Psychologues	16/17	2	0.7%	1	0.3%	3	0.5%
	17/18	3	1.1%	1	0.3%	4	0.6%
	18/19	1	0.3%	5	1.1%	6	0.7%
Ergothérapeutes	16/17	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
	17/18	3	1.1%	0	0.0%	3	0.5%
	18/19	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Autres	16/17	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
	17/18	2	0.7%	1	0.3%	3	0.5%
	18/19	5*	1.3%	2*	0.5%	7*	0.8%
TOTAL	**16/17**	**279**	**100.0%**	**315**	**100.0%**	**594**	**100.0%**
	17/18	**272**	**100.0%**	**387**	**100.0%**	**659**	**100.0%**
	18/19	**382**	**100.0%**	**444**	**100.0%**	**826**	**100.0%**

* 3 infirmières qui sont chargées de tâches de soutien à Luxembourg I (M&P) et 4 assistants à Francfort, rémunérés par la Ville de Francfort (2 au cycle maternel et primaire et 2 en secondaire)

2.11 Conventions tripartites

La thérapie peut être organisée dans les écoles sur la base d'une convention tripartite, bien que de telles dispositions ne fassent pas officiellement partie du soutien éducatif organisé par les EE. Il s'agit d'un élément supplémentaire que le système des EE offre aux parents. Dans le cadre d'une telle

convention, le rôle de l'école consiste à mettre un local adapté à la disposition de l'élève et du professionnel qui apporte ses services, à convenir d'un horaire, à tenir compte des activités de la classe et à assurer la coordination et le suivi du développement de l'élève par le biais de réunions du Groupe-conseil de soutien.

Au total, 192 conventions tripartites ont été conclues, soit 58 de moins qu'il y a un an.

- ✓ Le plus grand nombre de conventions tripartites se rencontre en primaire, avec 129 conventions, soit 67 %. En secondaire, on compte 36 conventions tripartites.
- ✓ La plupart des conventions tripartites (82 %) sont conclues pour des élèves bénéficiant du SIA.

C'est à l'EE de Luxembourg II qu'a été conclu le plus grand nombre de conventions (40). Suivent les EE de Bruxelles III (38), Bruxelles I (34) et Munich (20), comme le montre le Graphique 8. Alicante (1), Bergen (1), Karlsruhe (0) et Mol (1) comptent le moins de conventions tripartites.

Graphique 8 : Conventions tripartites (nombre de conventions dans les écoles)

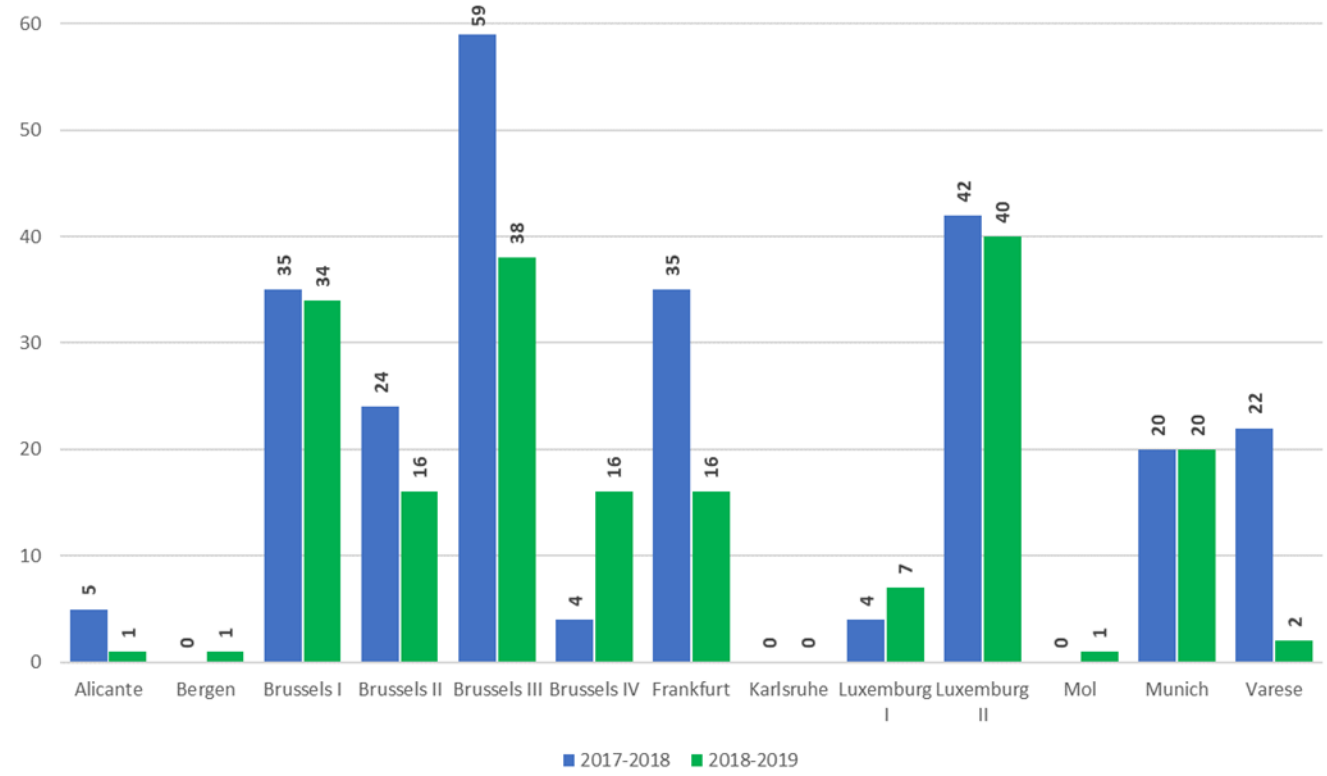

2.12 Temps consacré au soutien intensif A

Le temps total hebdomadaire consacré au soutien intensif A dans les EE s'élève à 412 544 minutes (6876 heures de SIA par semaine pour l'ensemble du système des Ecoles européennes). Il s'agit d'une augmentation de 37 % par rapport à l'année scolaire précédente (301 140 minutes). La quantité de SIA mentionnée ne fait pas la différence entre le soutien apporté à un groupe et le soutien apporté de manière individuelle.

Tableau 15 : Evolution du temps consacré au SIA et du nombre d'élèves bénéficiant d'une convention de soutien intensif A entre 2014 et 2019

Année scolaire	Minutes de soutien	Augmentation par rapport à l'année précédente	Nombre d'élèves bénéficiant du SIA	Augmentation du nombre d'élèves bénéficiant du SIA
2014	166 056	9.0%	841	6.2%
2015	177 045	6.7%	860	2.3%
2016	185 665	4.8%	971	12.9%
2017	237 774	28.1%	1 017	4.7%
2018	301 140	26.6%	1 143	12.4%
2019*	412 544	37.0%	1 254	9.7%

* L'EE de Bruxelles I (Uccle) n'a pas été en mesure de fournir ces informations pour le cycle maternel et primaire.

Graphique 9 : Evolution du temps consacré au SIA et du nombre d'élèves bénéficiant d'une convention de soutien intensif A au fil des ans

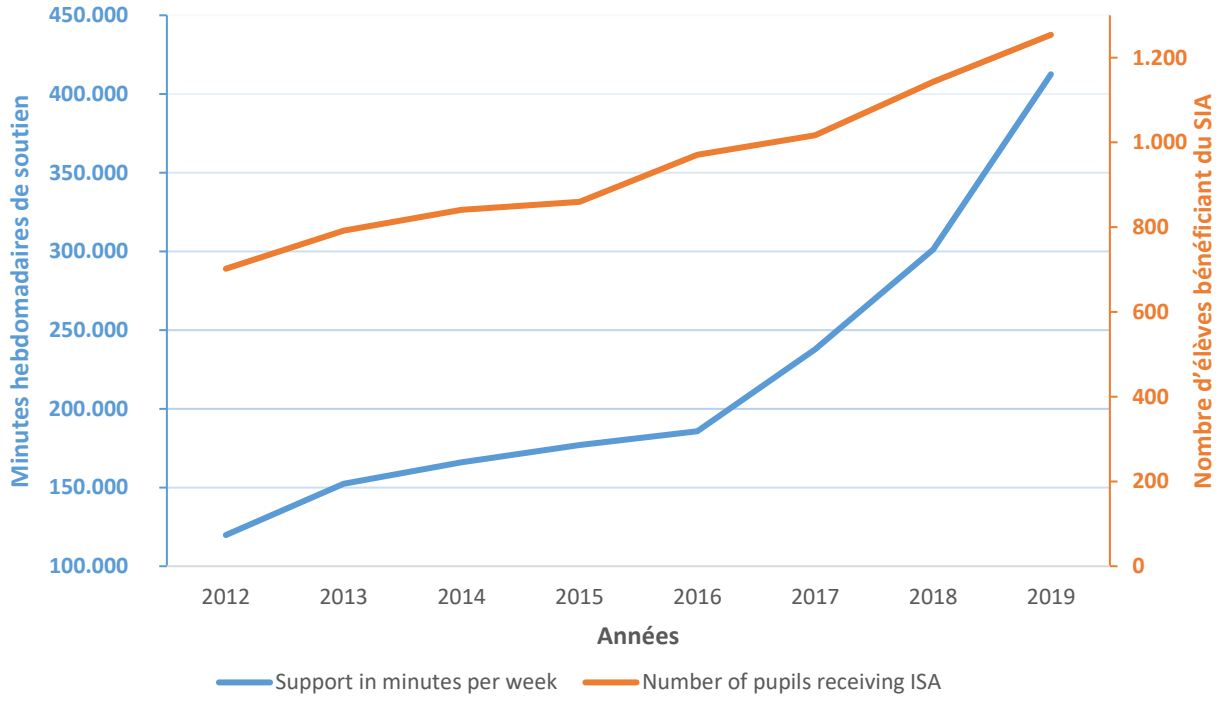

C'est le cycle maternel et primaire qui enregistre la majeure partie du temps consacré au SIA, plus exactement 65 %, soit un moindre pourcentage que l'an dernier.

Alors que le temps consacré au soutien éducatif par les assistants personnels avait rapidement augmenté en l'espace de quelques années, sa part a diminué au cours des deux dernières années pour s'établir aujourd'hui à 47 %. Cette diminution s'est produite au cycle maternel/primaire mais aussi et plus encore au cycle secondaire (en M/P, le pourcentage est passé de 59 % à 55 %, et en secondaire, de 45 % à 30 %).

Le temps de soutien éducatif assuré par des chargés de cours a augmenté, passant de 37 % à 41 % en maternelle et primaire, et de 43 % à 48 % en secondaire.

Le temps de soutien assuré par des enseignants détachés a diminué au cycle maternel et primaire, passant de 4 % à 3 %, et augmenté en secondaire, passant de 10 % à 22 %.

Tableau 16 : Soutien intensif A total par cycle assuré par les différentes professions*

Profession	Maternel & Primaire		Secondaire		Tous les cycles	
	Heures/semaine	%	Heures/semaine	%	Heures/semaine	%
Enseignants détachés	110.00	2.5%	530.05	22.2%	640.05	9.3%
Chargés de cours	1 853.05	41.4%	1 137.25	47.7%	2 990.30	43.6%
Assistants personnels	2 479.38	55.4%	718.00	30.1%	3 197.38	46.6%
Orthophonistes	-	0.0%	-	0.0%	-	0.0%
Psychomotriciens	-	0.0%	-	0.0%	-	0.0%
Psychologues	5.00	0.1%	-	0.0%	5.00	0.1%
Ergothérapeutes	-	0.0%	-	0.0%	-	0.0%
Autres	32.00	0.7%	-	0.0%	32.00	0.5%
TOTAL	4 479.43	100.0%	2 385.30	100.0%	6 864.73	100.0%

* L'EE de Bruxelles I (Uccle) n'a pas été en mesure de fournir ces informations pour le cycle maternel et primaire.

Graphiques 10 et 11 : Soutien intensif A total par cycle assuré par les différentes professions

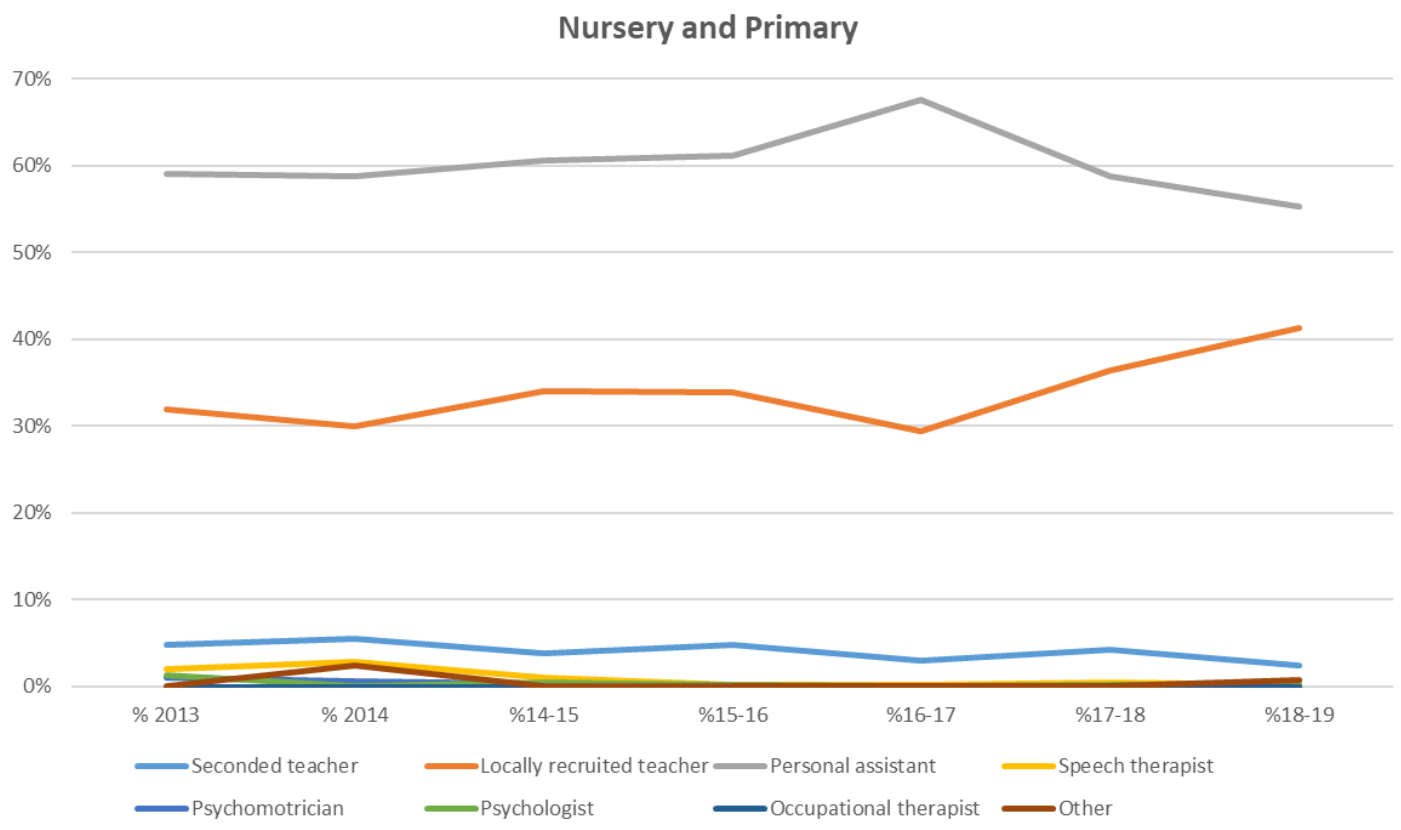

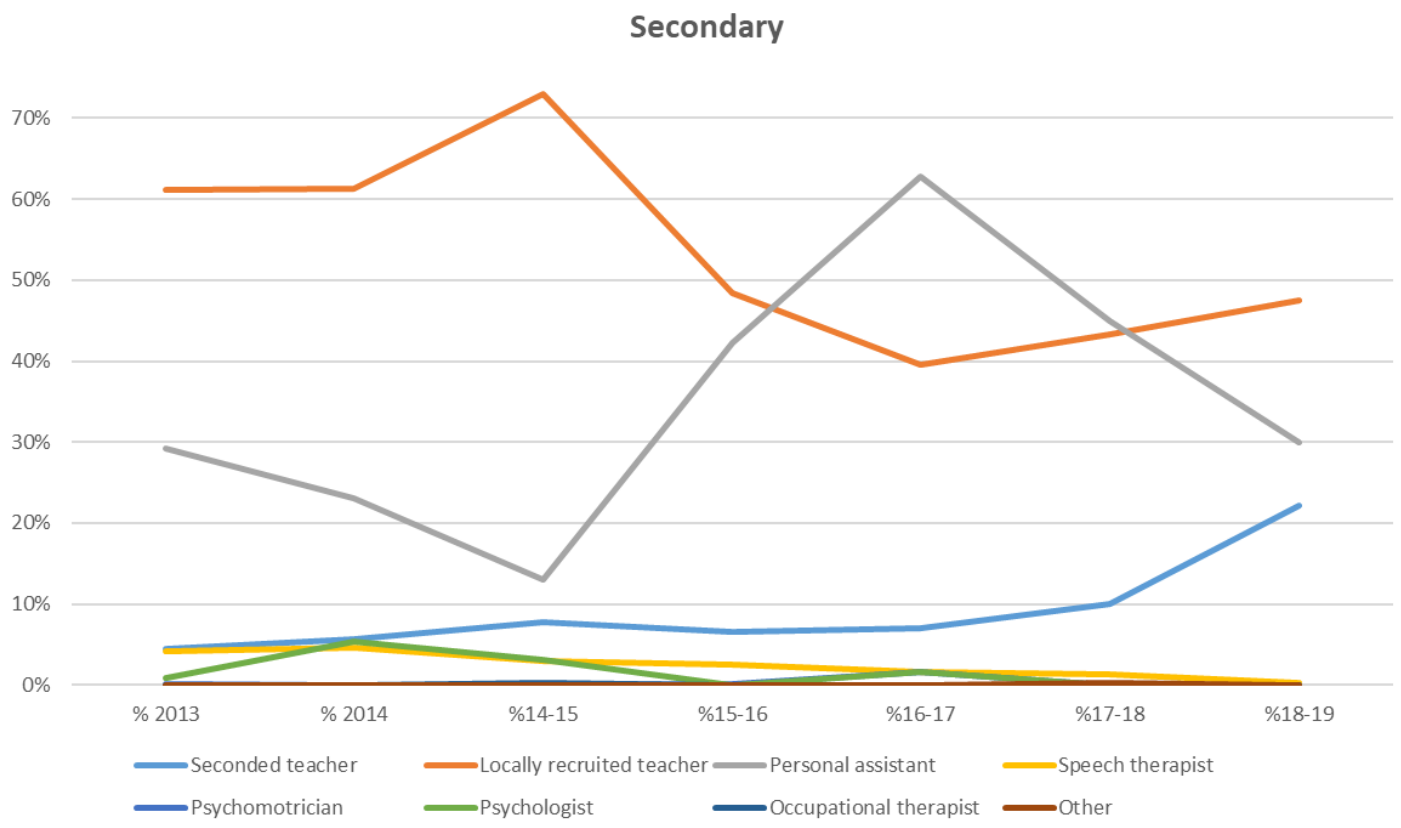

La plus grande partie du SIA apporté (52 %) avait une durée inférieure à 90 minutes par semaine, et 18 % se situaient dans une catégorie entre 91 et 180 minutes par semaine. Cette situation est similaire à celle des cinq dernières années. 10 % du SIA sont apportés à raison de 181 à 360 minutes par semaine, ce qui est un peu moins que l'an dernier. 10 % du soutien sont apportés à raison de 361 à 600 minutes hebdomadaires, et 11 % sont consacrés au soutien le plus intensif (plus de 600 minutes hebdomadaires). On ne note pas de changement significatif pour ces catégories de soutien éducatif.

Tableau 17 : Quantité de SIA par cycle

Quantité de SIA	Maternel		Primaire		Secondaire		Total	
	Elèves	%	Elèves	%	Elèves	%	Elèves	%
0-90 minutes/semaine	8	0.6%	196	15.6%	444	35.4%	648	51.7%
91-180 minutes/semaine	9	0.7%	126	10.0%	85	6.8%	220	17.5%
181-360 minutes/semaine	17	1.4%	87	6.9%	21	1.7%	125	10.0%
361-600 minutes/semaine	7	0.6%	102	8.1%	11	0.9%	120	9.6%
>600 minutes/semaine	18	1.4%	113	9.0%	10	0.8%	141	11.2%
TOTAL	**59**	**4.7%**	**624**	**49.8%**	**571**	**45.5%**	**1 254**	**100.0%**

Graphique 12 : Proportion (en %) d'élèves bénéficiant du soutien intensif A (en minutes par semaine), par cycle

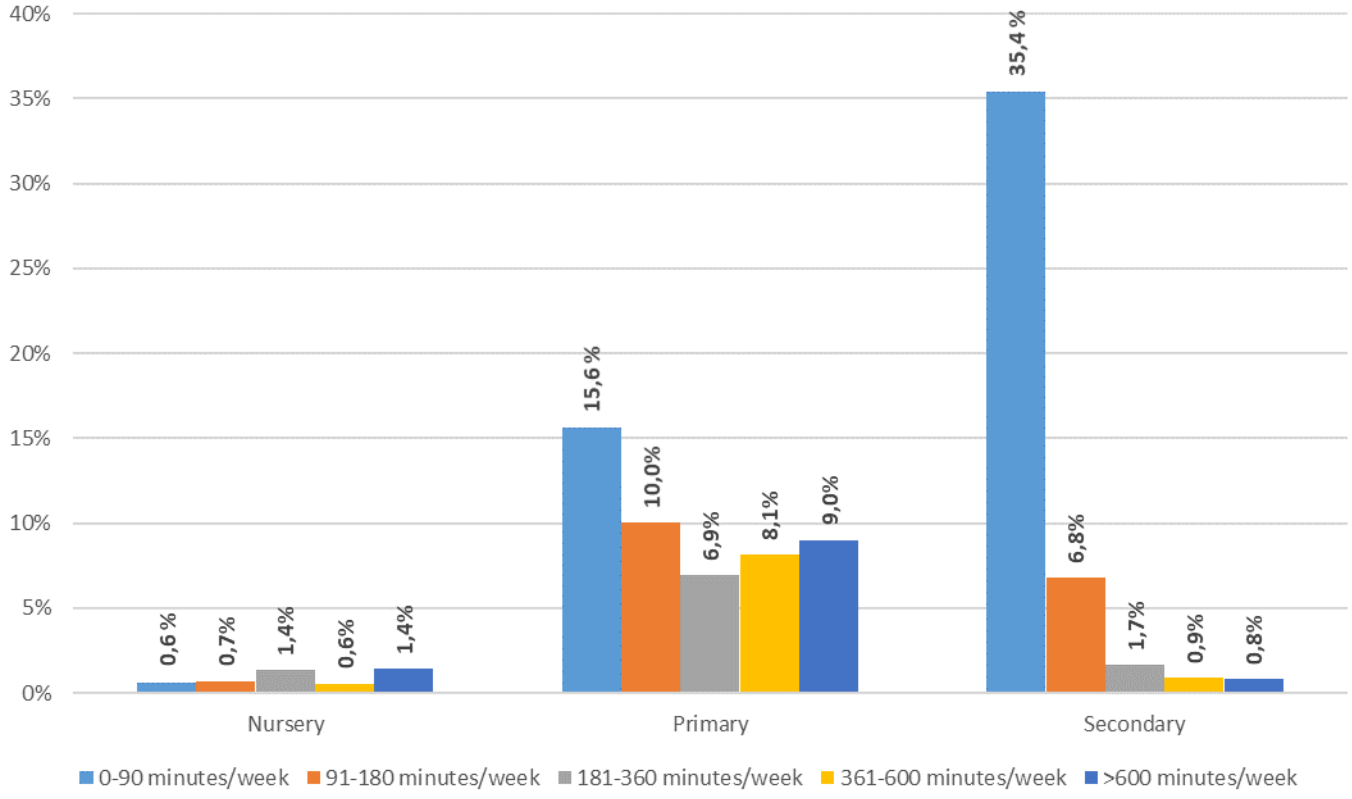

3. Moyens nécessaires au soutien éducatif

3.1 Les enseignants qui apportent toutes les formes de soutien

Au total, 960 enseignants ont apporté un soutien éducatif pendant l'année scolaire 2018-2019.

- ✓ Les deux tiers, exactement 68 % (N=654), travaillaient au cycle secondaire, et 32 % (N=306) au cycle maternel et primaire.
- ✓ Les deux tiers des enseignants chargés du soutien éducatif étaient des chargés de cours, et un tiers des enseignants détachés.
- ✓ A l'EE de Mol, plus de 90 % des enseignants chargés du soutien éducatif étaient des chargés de cours, ce qui représente une vingtaine de pour cent de plus que l'année précédente.
- ✓ Le pourcentage de chargés de cours est également très élevé à Bruxelles II, avec 81 %. Dans six autres écoles, le pourcentage de chargés de cours s'élève à plus de 70 % de tous les enseignants participant au soutien éducatif.
- ✓ Aux EE d'Alicante et de Bergen, le pourcentage de chargés de cours a augmenté de plus de 20 %, pour s'établir actuellement à 74 % à Alicante et 75 % à Bergen.
- ✓ A l'EE de Varèse, le pourcentage de chargés de cours a baissé de plus de 20 %, pour s'établir actuellement à 52 %.

Tableau 18 : Les enseignants qui apportent toutes les formes de soutien

	2017-2018					2018-2019				
	Détachés	Chargés de cours	TOTAL	Détachés	Chargés de cours	Détachés	Chargés de cours	TOTAL	Détachés	Chargés de cours
Ali	34	28	62	54.8%	45.2%	18	50	68	26.5%	73.5%
Ber	15	18	33	45.5%	54.5%	9	27	36	25.0%	75.0%
B I	27	48	75	36.0%	64.0%	16	40	56	28.6%	71.4%
B II	35	54	89	39.3%	60.7%	19	80	99	19.2%	80.8%
B III	22	55	77	28.6%	71.4%	19	63	82	23.2%	76.8%
B IV	20	37	57	35.1%	64.9%	16	46	62	25.8%	74.2%
Frf	17	36	53	32.1%	67.9%	23	43	66	34.8%	65.2%
Kar	18	33	51	35.3%	64.7%	14	39	53	26.4%	73.6%
L I	42	94	136	30.9%	69.1%	59	96	155	38.1%	61.9%
L II	39	65	104	37.5%	62.5%	44	52	96	45.8%	54.2%
Mol	16	34	50	32.0%	68.0%	5	47	52	9.6%	90.4%
Mun	16	35	51	31.4%	68.6%	32	36	68	47.1%	52.9%
Var	29	79	108	26.9%	73.1%	32	35	67	47.8%	52.2%
Total	**330**	**616**	**946**	**34.9%**	**65.1%**	**306**	**654**	**960**	**31.9%**	**68.1%**

Une école (Bruxelles I [Uccle], cycle secondaire) n'a pas été en mesure de transmettre d'informations concernant les qualifications et l'expérience professionnelle de ses enseignants ; ses chiffres ne sont pas compris dans l'analyse suivante.

- ✓ Plus de 93 % des enseignants étaient qualifiés soit pour le cycle soit pour la matière dans laquelle ils apportaient leur soutien.
- ✓ 14 % des enseignants avaient une qualification supplémentaire pour enseigner à des élèves qui ont des besoins éducatifs spécifiques, et 69 % des enseignants avaient une expérience dans le domaine des besoins spécifiques.

3.2 Assistants

Au total, 194 assistants travaillaient dans le domaine du soutien éducatif au cours de l'année scolaire 2018-2019, la plupart d'entre eux (80 %) en maternelle et au primaire. Cela représente une augmentation de 27 % du nombre d'assistants.

- ✓ C'est à Luxembourg I que l'on trouve le plus grand nombre d'assistants (41).
- ✓ A Bruxelles I, Bruxelles III, Bruxelles IV et Luxembourg II, on dénombrait plus de 20 assistants.
- ✓ Aucun assistant chargé du soutien ne travaillait au cycle secondaire de l'EE de Varèse.
- ✓ Plus de la moitié (51 %) des assistants détenaient un diplôme universitaire.
- ✓ 46 % des assistants personnels travaillaient au cycle secondaire supérieur.
- ✓ 19 % des assistants personnels s'occupaient de la formation professionnelle.

Tableau 19 : Les assistants personnels aux Ecoles européennes

	2017-2018					2018-2019*				
	Maternel & Primaire	Secondaire	Total	Maternel & Primaire	Secondaire	Maternel & Primaire	Secondaire	Total	Maternel & Primaire	Secondaire
Ali	2	1	3	66.7%	33.3%	2	1	3	66.7%	33.3%
Ber	0	0	0	0.0%	0.0%	1	1	2	50.0%	50.0%
B I	25	2	27	92.6%	7.4%	19	3	22	86.4%	13.6%
B II	10	4	14	71.4%	28.6%	13	3	16	81.3%	18.8%
B III	25	3	28	89.3%	10.7%	21	5	26	80.8%	19.2%
B IV	24	3	27	88.9%	11.1%	23	3	26	88.5%	11.5%
Frf	0	0	0	0.0%	0.0%	4	2	6	66.7%	33.3%
Kar	2	2	4	50.0%	50.0%	3	3	6	50.0%	50.0%
L I	12	13	25	48.0%	52.0%	28	13	41	68.3%	31.7%
L II	10	0	10	100.0%	0.0%	23	1	24	95.8%	4.2%
Mol	1	1	2	50.0%	50.0%	1	2	3	33.3%	66.7%
Mun	6	2	8	75.0%	25.0%	12	2	14	85.7%	14.3%
Var	5	0	5	100.0%	0.0%	5	0	5	100.0%	0.0%
Total	**122**	**31**	**153**	**79.7%**	**20.3%**	**155**	**39**	**194**	**79.9%**	**20.1%**

* Une école n'a pas été en mesure de fournir toutes les informations utiles. (B I – Uccle, cycle secondaire)

3.3 Les coordinateurs du soutien éducatif

Le tableau 21 ci-dessous indique le nombre de coordinateurs du soutien éducatif et le temps de coordination par semaine. Cette structure interne est financée à partir du budget consacré au soutien éducatif, ce qui explique que les écoles jouissent d'une plus grande liberté et flexibilité.

Tableau 20 : Temps de coordination dans les écoles (en minutes hebdomadaires)

	2017-2018				2018-2019			
	Nombre de coordinateurs			Temps de coordination (minutes hebdomadaires)	Nombre de coordinateurs			Temps de coordination (minutes hebdomadaires)
	M&P	S	TOTAL		M&P	S	TOTAL	
Alicante	1	2	3	608	1	2	3	608
Bergen	1	1	2	240	1	1	2	285
Bruxelles I	3	1	4	1 305	1	1	2	1 410
Bruxelles II	1	2	3	2 035	1	2	3	1 995
Bruxelles III	8	2	10	1 095	8	1	9	1 245
Bruxelles IV	1	1	2	2 250	1	1	2	2 190
Francfort	1	2	3	720	1	1	2	960
Karlsruhe	3	1	4	630	3	1	4	720
Luxembourg I	1	1	2	1 430	10	1	11	1 365
Luxembourg II	1	1	2	1 260	1	1	2	1 395
Mol	1	2	3	1 050	1	2	3	1 605
Munich	1	1	2	1 140	1	2	3	720
Varèse	2	2	4	1 560	2	2	4	1 860
TOTAL	**25**	**19**	**44**	**15 323**	**32**	**18**	**50**	**16 358**

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, au total,

- ✓ 50 coordinateurs contribuaient au soutien éducatif, soit six de plus que l'année précédente.
- ✓ Le nombre de coordinateurs par école variait de deux à onze.
- ✓ 52 % d'entre eux étaient qualifiés pour enseigner à des élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques ;
- ✓ 82 % avaient l'expérience de l'enseignement à des élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques.
- ✓ Cela signifie que 17 coordonnateurs (34 %) étaient à la fois qualifiés et expérimentés.

4. Résultats des candidats au Baccalauréat européen bénéficiant de dispositions particulières

Ces dernières années (2016-2019), le rapport sur le Baccalauréat européen a fourni quelques informations relatives aux résultats du Baccalauréat européen des candidats bénéficiant de dispositions particulières pour le cycle du Baccalauréat européen. Il convient de noter que les élèves pour qui des dispositions particulières ont été approuvées en vue des épreuves écrites et orales du Baccalauréat européen ne sont pas nécessairement des élèves bénéficiant du soutien intensif A. Cependant, la majorité des élèves bénéficiant de dispositions particulières ont bénéficié de l'une ou l'autre forme de soutien éducatif.

Tableau 21 : Résultats obtenus au Baccalauréat européen par les élèves bénéficiant de dispositions particulières et par l'ensemble des candidats (Données issues des Rapports sur le Baccalauréat européen 2017, 2018 et 2019)

	2017		2018		2019	
	Tous les candidats	Bénéficiant de dispositions particulières	Tous les candidats	Bénéficiant de dispositions particulières	Tous les candidats	Bénéficiant de dispositions particulières
Nombre de candidats	1 993	104	2 116	96	2 175	145
Nombre de garçons	977	59	1 039	55	1 105	76
Nombre de filles	1 016	45	1 077	41	1 070	69
Taux de réussite	97.7%	96.9%	98.2%	97.9%	98.2%	95.9%
Note finale moyenne (NFM)	78.1%	71.3%	78.4%	72.6%	78.8%	72.8%
NFM garçons	76.6%	70.9%	76.7%	72.6%	77.1%	71.8%
NFM filles	79.6%	71.8%	79.9%	72.6%	80.7%	73.9%
Note écrite globale	73.9%	66.2%	74.0%	67.3%	75.2%	68.0%
Note orale globale	81.9%	75.9%	81.7%	76.3%	82.1%	77.6%

Le nombre de candidats bénéficiant de dispositions particulières a régulièrement augmenté ces six dernières années, pour atteindre 145 cette année. Les garçons sont légèrement surreprésentés. Le taux de réussite des candidats bénéficiant de dispositions particulières est au même niveau que celui de l'ensemble de la population des candidats.

La comparaison des principaux résultats du Baccalauréat européen nous montre que les résultats des candidats bénéficiant de dispositions particulières ne diffèrent pas beaucoup des résultats de l'ensemble des candidats au Baccalauréat européen. Les premiers obtiennent des résultats légèrement inférieurs et leur taux de réussite est également légèrement inférieur, mais sans que ces différences soient significatives.

5. Budget affecté au soutien éducatif

5.1 Budget affecté au soutien éducatif pour l'année scolaire 2018-2019 en fonction des différentes formes de soutien et coût par élève

Au total, 5148 élèves des EE sont inscrits à un cours de soutien général, 2627 à un cours de soutien modéré, 1254 à un cours de SIA, et 287 à un cours de SIB. Il ne faut pas oublier que tout élève peut bénéficier de plusieurs formes de soutien.

Le coût total de toutes les formes de soutien éducatif s'élève à 13 083 539 € pour l'année scolaire 2018-2019, ce qui représente une augmentation de 14 % (1 624 871 €) par rapport au budget total de l'année précédente.

Le coût par élève est calculé sur la base des budgets et de la clôture des comptes des Ecoles européennes, dans lesquels les chiffres ne sont pas ventilés par type de soutien (ils comprennent les coûts du soutien général, modéré, intensif A et intensif B). Le budget a été calculé de sorte qu'il corresponde à l'année scolaire 2018-2019 (4 mois proviennent de la clôture de 2018 et 8 mois du Budget 2019).

Le coût moyen par élève des EE pour l'année scolaire 2018-2019 était de 1404,42 €. Cela représente une hausse de 115 € par rapport à l'année scolaire précédente.

- ✓ Le coût par élève est le plus élevé à l'EE de Bruxelles I (2445 €).
- ✓ Le coût par élève est supérieur au coût moyen aux EE de Bruxelles I, Bruxelles II, Bruxelles III, Luxembourg II et Varèse.
- ✓ Le coût par élève est de loin le plus bas à l'EE de Francfort, où il est de 481,87 €.
- ✓ Dans quatre écoles, le coût par élève est nettement inférieur au coût moyen (Francfort, Karlsruhe, Luxembourg I et Mol).

Tableau 22 : Budget de l'année scolaire 2018-2019

Si un ou une élève bénéficie de plusieurs formes de soutien éducatif, il ou elle compte pour un élève dans chaque forme de soutien éducatif dont il ou elle bénéficie.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
Ecole	Budget	% du budget total	Nombre d'élèves (population totale)	% de la pop. scolaire	Nombre d'élèves bénéf. du soutien général	% d'élèves bénéficiant du soutien général	Nbre d'élèves bénéf. du soutien modéré	% d'élèves bénéficiant du soutien modéré	Nombre d'élèves bénéficiant du SIB	% d'élèves bénéficiant du SIB	Nombre d'élèves bénéficiant du SIA	% de la pop. scolaire	Nbre total d'élèves bénéf. d'un soutien (F+H+J+L)	% de la pop. scolaire	Budget par élève (B/N)
Ali	441 221.67 €	3.4%	1 058	3.9%	254	4.9%	57	2.2%	12	4.2%	22	1.8%	345	3.7%	1 278.9 €
Ber	155 359.00 €	1.2%	566	2.1%	69	1.3%	20	0.8%	2	0.7%	15	1.2%	106	1.1%	1 465.6 €
B I	2 137 424.33 €	16.3%	3 951	14.5%	510	9.9%	124	4.7%	46	16.0%	194	15.5%	874	9.4%	2 445.6 €
B II	1 689 101.00 €	12.9%	3 076	11.3%	619	12.0%	313	11.9%	4	1.4%	163	13.0%	1 099	11.8%	1 536.9 €
B III	1 692 942.00 €	12.9%	3 099	11.4%	562	10.9%	68	2.6%	65	22.6%	144	11.5%	839	9.0%	2 017.8 €
B IV	1 222 934.67 €	9.3%	2 843	10.4%	536	10.4%	264	10.0%	50	17.4%	55	4.4%	905	9.7%	1 351.3 €
Frf	369 595.33 €	2.8%	1 527	5.6%	405	7.9%	286	10.9%	21	7.3%	55	4.4%	767	8.2%	481.9 €
Kar	424 783.33 €	3.2%	876	3.2%	225	4.4%	75	2.9%	9	3.1%	46	3.7%	355	3.8%	1 196.6 €
L I	1 626 987.33 €	12.4%	3 345	12.3%	523	10.2%	841	32.0%	0	0.0%	202	16.1%	1 566	16.8%	1 038.9 €
L II	1 519 464.67 €	11.6%	2 648	9.7%	255	5.0%	174	6.6%	19	6.6%	208	16.6%	656	7.0%	2 316.3 €
Mol	316 173.33 €	2.4%	693	2.5%	315	6.1%	186	7.1%	6	2.1%	33	2.6%	540	5.8%	585.5 €
Mun	643 117.00 €	4.9%	2 231	8.2%	604	11.7%	96	3.7%	51	17.8%	73	5.8%	824	8.8%	780.5 €
Var	844 435.00 €	6.5%	1 349	4.9%	271	5.3%	123	4.7%	2	0.7%	44	3.5%	440	4.7%	1 919.2 €
Total	**13 083 538.67 €**	**100.0%**	**27 262**	**100.0%**	**5 148**	**100.0%**	**2 627**	**100.0%**	**287**	**100.0%**	**1 254**	**100.0%**	**9 316**	**100.0%**	**1 404.4 €**

Population scolaire totale (B/D) : 479,9 €

Le tableau 23 ci-dessous indique l'évolution du coût par élève calculé en fonction du nombre d'élèves qui bénéficient des différentes formes de soutien dans chaque école pour les années scolaires 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

Tableau 23 : Evolution du coût par élève pour les années scolaires 2016-2017 à 2018-2019

Ecole	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Alicante	1 334.0 €	1 252.9 €	1 278.9 €
Bergen	781.2 €	1 211.8 €	1 465.6 €
Bruxelles I	2 444.7 €	2 440.2 €	2 445.6 €
Bruxelles II	1 413.4 €	1 896.6 €	1 536.9 €
Bruxelles III	1 928.2 €	1 508.4 €	2 017.8 €
Bruxelles IV	1 563.0 €	1 476.6 €	1 351.3 €
Francfort	409.0€	261.6 €	481.9 €
Karlsruhe	1 235.7 €	951.2 €	1 196.6 €
Luxembourg I	886.4 €	735.9 €	1 038.9 €
Luxembourg II	1 411.4 €	1 852.6 €	2 316.3 €
Mol	409.6 €	581.3 €	585.5 €
Munich	947.6 €	1 158.1 €	780.5 €
Varèse	1 427.8 €	1 478.9 €	1 919.2 €
TOTAL	**1 299.6 €**	**1 289.4 €**	**1 404.4 €**

Les tableaux 22 et 23 ci-dessus montrent les coûts calculés par année scolaire. Comme au moment de la rédaction du présent ce rapport, la clôture des comptes 2019 n'est pas encore connue, le calcul tient partiellement compte du Budget 2019. Par exemple, pour l'année scolaire 2018-2019, 4 douzièmes de la clôture des comptes 2018 sont ajoutés à 8 douzièmes du Budget 2019. Les chiffres extraits des budgets sont des estimations des dépenses. Ainsi, les chiffres présentés dans les Tableaux 22 et 23 ci-dessus sont basés sur des coûts réels partiels. Le Tableau 24 ci-dessous présente le nouveau calcul basé uniquement sur la clôture des comptes qui fait état des coûts réels.

Tableau 24 : Evolution des coûts par élève (coûts réels)

Ecole	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Alicante	748.67 €	1 332.11 €	1 349.32 €
Bergen	838.73 €	575.48 €	1 402.64 €
Bruxelles I	1 755.31 €	2 486.59 €	2 737.35 €
Bruxelles II	1 321.55 €	1 570.11 €	1 699.86 €
Bruxelles III	1 382.93 €	1 569.89 €	1 717.61 €
Bruxelles IV	968.00 €	1 427.62 €	1 395.98 €
Francfort	192.13 €	425.07 €	595.74 €
Karlsruhe	734.39 €	1 221.33 €	887.64 €
Luxembourg I	1 336.40 €	921.02 €	964.79 €
Luxembourg II	1 110.25 €	1 410.00 €	2 050.05 €
Mol	674.52 €	415.07 €	553.27 €
Munich	1 080.11 €	931.32 €	818.53 €
Varèse	1 371.31 €	1 604.11 €	1 966.90 €
TOTAL	**1 118.92 €**	**1 281.59 €**	**1 393.88 €**

Le tableau 25 ci-dessous montre l'affectation et l'utilisation du budget du soutien éducatif par école. La colonne « budget initial » mentionne le budget affecté au soutien éducatif, tel qu'approuvé par le Conseil supérieur. La colonne « exécution » indique les dépenses réelles ou l'utilisation réelle du budget.

La ligne budgétaire « Rémunération liée au soutien éducatif » (« Remunerations relating to ES », dans ce tableau) couvre les salaires, charges sociales et autres coûts liés au personnel en rapport avec le soutien éducatif. La ligne budgétaire « soutien éducatif » (« Educational Support ») couvre l'équipement et le matériel en rapport avec le soutien éducatif.

Tableau 25 : Budget affecté au soutien éducatif par école

	2016		2017		2018		2019	
	2016 Budget	Implementation	2017 Budget	Implementation	2018 Budget	Implementation	2019 Budget	Implementation
Alicante	**430.287**	**302.572**	**423.014**	**422.187**	**348.940**	**392.051**	**465.807**	**0**
Remunerations relating to educational support	428.787	302.476	421.514	421.510	347.440	392.051	464.307	
Educational Support	1.500	96	1.500	677	1.500	0	1.500	
Bergen	**134.823**	**84.537**	**122.962**	**79.446**	**132.962**	**160.153**	**152.962**	**0**
Remunerations relating to educational support	131.861	82.198	120.000	77.963	130.000	156.897	150.000	
Educational Support	2.962	2.339	2.962	1.483	2.962	3.256	2.962	
Bruxelles I	**1.334.655**	**1.486.216**	**1.805.500**	**1.849.158**	**1.806.000**	**2.138.511**	**2.136.881**	**0**
Remunerations relating to educational support	1.332.460	1.485.583	1.800.000	1.844.784	1.800.000	2.134.601	2.130.881	
Educational Support	2.195	633	5.500	4.374	6.000	3.910	6.000	
Bruxelles II	**1.284.035**	**1.514.720**	**1.498.500**	**1.748.542**	**1.560.910**	**1.308.353**	**1.879.475**	**0**
Remunerations relating to educational support	1.283.535	1.512.069	1.480.000	1.745.862	1.555.910	1.304.805	1.869.475	
Educational Support	500	2.651	18.500	2.680	5.000	3.548	10.000	
Bruxelles III	**1.170.093**	**1.191.013**	**1.912.101**	**1.446.139**	**1.363.000**	**1.652.386**	**1.713.220**	**0**
Remunerations relating to educational support	1.165.969	1.187.524	1.908.101	1.437.684	1.350.000	1.640.243	1.700.000	
Educational Support	4.124	3.489	4.000	8.455	13.000	12.143	13.220	
Bruxelles IV	**840.886**	**1.076.943**	**1.632.579**	**1.444.487**	**1.204.711**	**1.099.512**	**1.284.646**	**0**
Remunerations relating to educational support	822.886	1.070.207	1.628.579	1.443.488	1.199.711	1.095.771	1.275.000	
Educational Support	18.000	6.736	4.000	999	5.000	3.741	9.646	
Culham	**162.342**	**185.840**	**118.966**					
Remunerations relating to educational support	161.542	185.085	118.566					
Educational Support	800	755	400					
Frankfurt	**150.500**	**108.906**	**226.500**	**237.573**	**153.150**	**500.482**	**304.152**	**0**
Remunerations relating to educational support	150.000	108.906	225.000	236.560	151.150	500.214	301.152	
Educational Support	500	0	1.500	1.013	2.000	268	3.000	
Karlsruhe	**344.000**	**376.804**	**414.000**	**406.997**	**420.000**	**378.350**	**448.000**	**0**
Remunerations relating to educational support	335.000	372.813	405.000	401.468	410.000	374.709	440.000	
Educational Support	9.000	3.991	9.000	5.529	10.000	3.641	8.000	
Luxembourg I	**1.111.312**	**1.172.462**	**1.324.319**	**1.399.017**	**1.179.300**	**1.763.588**	**1.558.687**	**0**
Remunerations relating to educational support	1.102.812	1.170.555	1.319.319	1.398.311	1.170.800	1.752.943	1.552.387	
Educational Support	8.500	1.907	5.000	706	8.500	10.645	6.300	
Luxembourg II	**1.082.247**	**1.142.783**	**1.393.226**	**1.391.329**	**1.305.125**	**1.518.394**	**1.520.000**	**0**
Remunerations relating to educational support	1.057.948	1.137.630	1.388.226	1.388.054	1.300.000	1.514.094	1.500.000	
Educational Support	24.299	5.153	5.000	3.275	5.125	4.300	20.000	
Mol	**192.500**	**317.506**	**202.500**	**207.339**	**293.094**	**273.936**	**337.292**	**0**
Remunerations relating to educational support	190.000	315.269	200.000	205.652	290.594	271.478	334.792	
Educational Support	2.500	2.237	2.500	1.687	2.500	2.458	2.500	
Munich	**928.055**	**817.996**	**603.000**	**585.657**	**862.430**	**523.657**	**702.847**	**0**
Remunerations relating to educational support	925.355	815.337	600.000	583.862	859.430	520.858	699.847	
Educational Support	2.700	2.659	3.000	1.795	3.000	2.799	3.000	
Varese	**515.108**	**493.401**	**584.309**	**686.890**	**606.000**	**919.305**	**807.000**	**0**
Remunerations relating to educational support	509.831	488.124	578.309	680.890	600.000	913.305	800.000	
Educational Support	5.277	5.277	6.000	6.000	6.000	6.000	7.000	
	9.518.501	**10.085.859**	**12.142.510**	**11.904.761**	**11.235.622**	**12.628.678**	**13.310.969**	**0**

5.2 Le budget du soutien éducatif consacré à la coordination

Le temps consacré à la coordination du soutien éducatif est financé par le budget du soutien éducatif de l'école. Cette année, les écoles ont été invitées à indiquer la part de leur budget de soutien éducatif qui a été utilisée pour la coordination du soutien éducatif.

- ✓ C'est à l'EE de Varèse que le plus grand pourcentage du budget a été consacré à la coordination (19,6 %).
- ✓ C'est à l'EE de Bruxelles I que le plus faible pourcentage du budget a été consacré à la coordination (5,4 %).

Graphique 13 : Part du budget du soutien éducatif affectée à la coordination dans les Ecoles européennes

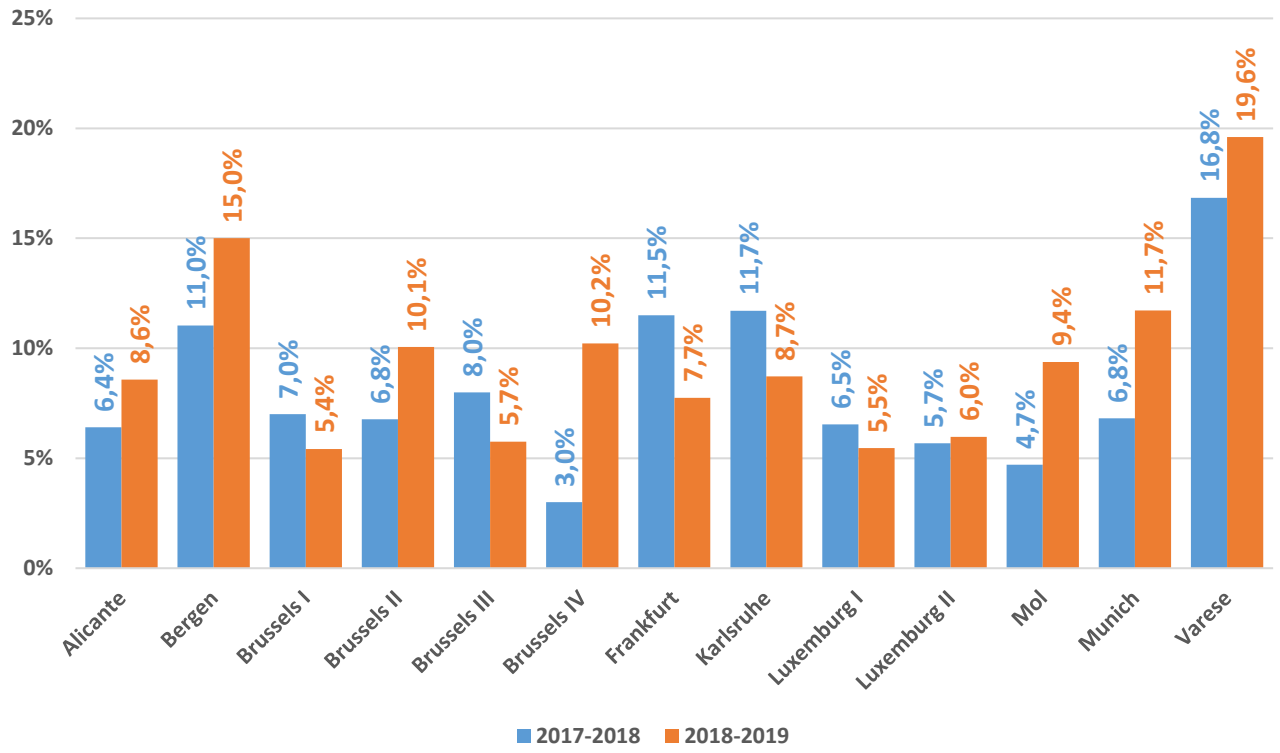

6. Constatations effectuées

- Les données ont été recueillies au moyen d'un questionnaire électronique. Ces données n'ont pas pu être extraites de SMS.
- Une école n'a pas transmis toutes les données utiles en raison d'un changement de coordinateur. Deux écoles ont expliqué ne pas pouvoir fournir de données relatives à la ventilation du soutien éducatif entre les différents domaines d'apprentissage en maternelle et primaire, du fait qu'elles recourent à une méthode globale d'organisation du soutien éducatif.
- Bien que l'on constate une certaine tendance à l'harmonisation, la proportion d'élèves bénéficiant des différentes formes de soutien varie encore d'une école à l'autre et d'un cycle à l'autre au sein d'une même école. Il y a lieu d'harmoniser encore davantage la mise en œuvre de la Politique en matière de soutien éducatif dans les différentes écoles et au sein de chaque école.
- Toutes les écoles ont recours au soutien général, modéré et intensif A.
- Cette année, le pourcentage d'élèves bénéficiant du soutien intensif B est très faible et semble stable, avec 1 % des élèves des EE. Ce sont les EE de Bruxelles III et Munich (plus de 2 %) qui y recourent le plus souvent. Cette forme de soutien n'est pas utilisée à l'EE de Luxembourg I. En règle générale, les écoles recourent essentiellement au soutien intensif B pour des élèves NON SWALS.
- Depuis 2015, le nombre d'élèves qui bénéficient du soutien intensif A (SIA) est passé de 860 à 1254 élèves, ce qui représente une augmentation de 46 % en l'espace de quatre ans. Sur la même période, la population scolaire totale est passée de 25 402 à 27 262, ce qui représente une augmentation de 7 %.
- Le pourcentage de conventions de SIA est passé de 3,46 % de la population scolaire des EE en août 2015 à 4,6 % en août 2019.
- Depuis l'année scolaire 2014-2015, le pourcentage de conventions de soutien intensif A en P5 est nettement plus élevé qu'en S1 l'année suivante.
- Le groupe de diagnostics le plus fréquent est celui des troubles du développement et de l'apprentissage (38 %), suivi par les troubles de l'attention, du fonctionnement social et du comportement (23 %).
- Le soutien éducatif est le plus souvent apporté en langues, en mathématiques et en vue de favoriser l'acquisition de la compétence Apprendre à apprendre.
- Le temps affecté à l'assistance aux élèves qui disposent d'une convention de soutien intensif A est passé de 55 % à seulement 47 % de l'ensemble du temps consacré au soutien (alors qu'en 2016-2017, on avait assisté à une très forte augmentation à ce niveau).
- Le nombre total de conventions tripartites s'élève à 192, soit 58 de moins qu'il y a un an (250 conventions).
- La majorité des élèves qui bénéficient de SIA (89 %) sont passés normalement dans la classe supérieure.
- Le nombre de conventions de soutien intensif A qui ont été résiliées au cours de l'année scolaire 2018-2019 s'élève à 172, soit 27 % de moins qu'au cours de l'année scolaire précédente (235). 42 % de ces élèves ont poursuivi leur scolarité avec une autre forme de soutien ou n'ont plus eu besoin de soutien éducatif.
- Alors qu'au cours des années précédentes, le nombre de conventions de soutien intensif A résiliées et le nombre de nouvelles conventions de soutien intensif A étaient à peu près égaux, au cours de l'année 2018-2019, on a dénombré deux fois plus de nouvelles conventions que de conventions résiliées.

- Lorsqu'un ou une élève bénéficiant d'une convention de SIA est parti dans une école mieux adaptée à ses besoins particuliers, soit cette décision a été prise d'un commun accord entre l'école et ses parents soit il s'agissait d'une décision prise par ses parents.
- Au cours de l'année 2018-2019, en tout deux demandes d'admission d'élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques ont été refusées, toutes deux en maternelle.
- Plus de la moitié (93 %) des enseignants chargés du soutien éducatif sont qualifiés pour enseigner soit au cycle concerné soit la matière en question, et 14 % ont une qualification supplémentaire destinée à enseigner aux élèves qui présentent des besoins éducatifs spécifiques.
- Plus de la moitié des assistants en soutien éducatif (51 %) ont suivi une formation universitaire.
- Plus de 52 % des coordinateurs du soutien éducatif sont qualifiés pour enseigner aux élèves qui présentent des besoins éducatifs spécifiques.
- La part du budget du soutien éducatif allouée à la coordination dans les Ecoles européennes varie de 3 % à 20 % du budget total affecté au soutien éducatif.
- Le coût total par élève est supérieur de 9 % à celui de l'année scolaire précédente. Cependant, il varie fortement d'une école à l'autre.
- Au cours de l'année civile 2018, dans trois écoles, le budget affecté au soutien éducatif a été largement dépassé, tandis que dans deux écoles, ce budget n'a pas été entièrement utilisé. Dans les écoles restantes, le montant final utilisé était à peu près égal au budget prévisionnel.

7. Décision du Conseil supérieur

Le Conseil supérieur approuve le rapport statistique concernant le soutien éducatif et l'intégration des élèves présentant des besoins spécifiques dans les Écoles européennes pour l'année 2018-2019.

Le rapport est publié sur le site web www.eursc.eu.

Annexe : Classification des diagnostics

Troubles de la fonction de coordination motrice, du système musculo-squelettique et nerveux	- Trouble du plexus brachial - Paralysie cérébrale - Paraplégie - Syndrome comprenant une anomalie squelettique (p. ex. achondroplasie ou ostéogenèse imparfaite, et petite taille) - Maladie dégénérative - Dyspraxie ou trouble de la coordination motrice - Dysgraphie - Tic - Epilepsie - Combinaison de troubles mentionnés ci-dessus - Autre
Pathologies de l'œil et de l'oreille	- Déficience des fonctions visuelles - Cécité - Déficience des fonctions auditives - Surdité - Autre
Caractéristiques cognitives	- Trouble du développement intellectuel (léger, modéré, sérieux, grave) - Intelligence inférieure à la moyenne - Haut potentiel intellectuel - Autre
Désordre relevant du spectre de l'autisme	- Trouble du spectre autistique accompagné d'un trouble du développement intellectuel - Trouble du spectre autistique non accompagné d'un trouble du développement intellectuel - Autre
Troubles du développement et de l'apprentissage	- Dyslexie - Dysorthographie - Dyscalculie ou acalculie - Autre
Troubles et symptômes spécifiques de la parole et du langage	- Dyslalie - Dysphasie - Aphasie - Mutisme - Bégaiement - Autre
Troubles de l'attention, du fonctionnement social et du comportement	- Trouble déficitaire de l'attention (TDA) - Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) - Hyperactivité/trouble de l'attention associé à un trouble du comportement/des conduites - Trouble des conduites/du comportement (par ex. trouble des conduites de type socialisé, trouble oppositionnel avec provocation, autres troubles des conduites) - Combinaison de troubles mentionnés ci-dessus - Autre
Anomalies chromosomiques	- Trisomie autosomique (par exemple trisomie 21) - Autre anomalie chromosomique
Autre trouble/pathologie	- Diabète - Autre (veuillez préciser le diagnostic) :